0.46
Col. sep.
QT 303 /60
23 DEC. 1998

nouvelle revue neuchâteloise

Nom: ROUSSEAU

Prénom: Jean-Jacques

Né le: 28 juin 1712, à Genève
citoyen et bourgeois
de Genève

Décédé le: 2 juillet 1778, à Ermenonville,
Neuchâtelois,
communier de Couvet

Taille: moyenne

Yeux: bruns ou noirs

Cheveux:

N° 60 - 15e année

Hiver 1998

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

nouvelle
revue
neuchâteloise

15e année
Hiver 1998 – N° 60

Publication trimestrielle
ISSN 1012-4012

Case postale 1827
CH 2002 Neuchâtel 2

Comité de rédaction:

Caroline Calame
rédactrice responsable

Maurice Evard
Jean-Bernard Grüring
Michel Schlup

Administration

Imprimerie Typoffset Dynamic SA
9, allée du Quartz
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 04 74/75

Abonnement pour une année civile:

4 numéros: Fr. 40.–
Etranger: Fr. 50.–
Abonnement de soutien dès Fr. 45.–

Sauf avis contraire, abonnement renouvelé d'office

Prix de ce numéro: Fr. 20.–

Compte de chèques postaux: 20-61-6
(pour s'abonner, le versement au CCP suffit, avec adresse complète lisible)

Couverture:

Statuette de J.-J. Rousseau
par François-Marie Suzanne
Photo Jean-Marc Breguet

Prochain numéro:
Histoire du Musée d'horlogerie du Locle

Nom : Rousseau
Prénom : Jean-Jacques

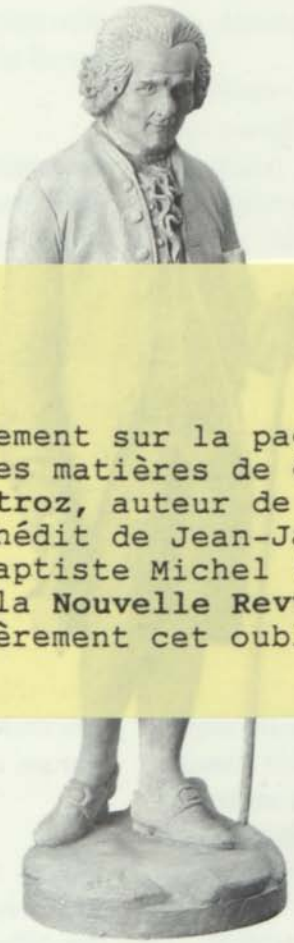

ERRATUM

Un nom manque malencontreusement sur la page de titre et dans la table des matières de ce numéro: celui de **Monique Métroz**, auteur de la notice consacrée au buste inédit de Jean-Jacques Rousseau réalisé par Jean-Baptiste Michel (voir pages 14-15). Le Comité de la **Nouvelle Revue neuchâteloise** regrette sincèrement cet oubli.

R 2422 01160

BPU Neuchâtel

1031043611

Textes de :

Frédéric Eigeldinger, Marc Eigeldinger †,
Roland Kaehr (transcriptions),
François Matthey et Louis-Albert Zbinden

Nom : Rousseau
Prénom : Jean-Jacques

R 2422 01160

BPU Neuchâtel

1031043611

Textes de :

Frédéric Eigeldinger, Marc Eigeldinger †,
Roland Kaehr (transcriptions),
François Matthey et Louis-Albert Zbinden

La Nouvelle Revue Neuchâteloise *fête 15 ans d'existence*

C'est là un score honorable pour une revue culturelle. La plupart ont une durée de vie de dix ans. Et il ne faut pas oublier que la Nouvelle Revue neuchâteloise *a repris la suite de la* Revue neuchâteloise, *fondée en 1957.*

L'existence d'une revue n'est pourtant pas facile. Le budget de la Nouvelle Revue neuchâteloise, *malgré le bénévolat de son Comité de rédaction et de ses auteurs, approche les Fr. 100 000 annuels. Or, le produit des abonnements ne fournit guère que le tiers de cette somme.*

Depuis quelques années, nous constatons avec regret une érosion de nos abonnés. Certes, il faut compter avec une situation économique difficile, qui a entraîné sans doute plusieurs défections. De plus, nous avons dû déplorer quelques décès, triste conséquence d'un lectorat plutôt âgé. Car les jeunes lecteurs sont rares. En faut-il accuser la précarité financière qui frappe les jeunes gens de nos jours ou une publicité mal ciblée?

Pour équilibrer notre budget, nous devons donc recourir au mécénat ou au sponsoring, tâche longue et difficile. Car il ne suffit pas d'avoir un beau projet et d'écrire une belle lettre pour obtenir des subsides. Il faut établir des dossiers, des devis, des plans de financement et faire de nombreuses demandes pour essuyer beaucoup de refus. Il y a à cela une heureuse exception, la Loterie romande, sur qui nous avons toujours pu compter.

La culture régionale est, à notre avis, une des grandes oubliées de notre époque. Les sponsors s'intéressent d'abord au sport, puis aux très grandes manifestations culturelles. Bref, à ce qui peut toucher une majorité de gens. Cela au détriment des régions et des minorités.

Notre travail reçoit cependant de nombreux encouragements. D'abord la fidélité de nos lecteurs, puis celle de nos auteurs, enfin la quantité et la variété de sujets qui nous sont proposés. Notre calendrier est désormais rempli des années à l'avance. La Nouvelle Revue neuchâteloise *a la chance de jouer un rôle double. Editeur, elle publie des textes proposés par ses auteurs. Mais il lui arrive aussi de s'associer à des manifestations existantes, auxquelles elle prête un support imprimé. Elle prouve ainsi qu'elle est solidement insérée dans le paysage culturel régional.*

Depuis 1995, nous avons modifié la présentation de nos cahiers. Le nouveau format permet une meilleure mise en page et surtout une répartition beaucoup plus variée des illustrations. Grâce aux progrès techniques, grâce aussi au travail des imprimeurs et des éditeurs, la qualité de l'impression et des reproductions s'améliore sans cesse.

Nous espérons que votre intérêt et votre attachement à la Nouvelle Revue neuchâteloise *augmentent aussi chaque année.*

Caroline Calame
Rédactrice responsable

REMERCIEMENTS

Ce numéro anniversaire n'aurait pu voir le jour
sans le soutien généreux de:

La Loterie romande
La Ville de La Chaux-de-Fonds
Metalor Métaux Précieux SA, Neuchâtel

Imprimerie Typoffset Dynamic SA
Photolithos Villars & Cie, Neuchâtel
Reliure Rolf Kraemer, Marin

Nous leur exprimons notre plus vive gratitude.

COLLABORATION SCIENTIFIQUE

Le Comité de la *Nouvelle Revue neuchâteloise* tient encore
à remercier vivement Mme Maryse Schmidt-Surdez,
conservatrice à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.
L'iconographie de ce numéro n'aurait pu être rassemblée
sans son aide précieuse.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 6

QUI A VU JEAN-JACQUES ROUSSEAU?
par François Matthey 7

LE «COMPLOT UNIVERSEL» VU PAR ROUSSEAU
par Frédéric Eigeldinger 27

LES CARTES À JOUER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

NOTES SUR LES CARTES À JOUER
par Marc Eigeldinger 35

TEXTES DES CARTES À JOUER
transcrits par Frédéric Eigeldinger et Roland Kaehr 45

ROUSSEAU SOUS LE REGARD FRANÇAIS
par Louis-Albert Zbinden 49

INTRODUCTION

Le projet de publier un numéro de la Nouvelle Revue neuchâteloise *sur Jean-Jacques Rousseau remonte à 1996. Cette année-là, Louis-Albert Zbinden nous avait proposé de publier le texte de la conférence si captivante qu'il avait donnée, le 18 février 1995, à l'assemblée générale de l'Association Jean-Jacques Rousseau: Rousseau sous le regard français. Ce texte, trop court, était bien sûr insuffisant pour former un cahier de la* Nouvelle Revue neuchâteloise. *Il fallait d'autres contributions.*

Après bien des atermoiements, l'idée nous est venue de présenter et de commenter les portraits les plus significatifs de Rousseau. Restait à trouver l'auteur. Le choix se porta naturellement sur le professeur François Matthey, l'infatigable animateur du Musée Rousseau à Môtiers, depuis sa fondation en 1969. François Matthey est, dans ce pays, un des meilleurs connaisseurs de l'iconographie de Rousseau pour avoir participé, notamment avec Mlle Claire Rosselet, à la minutieuse description de la collection de livres et d'estampes que le conseiller d'Etat Louis Perrier avait rassemblée sur Rousseau. Cette collection, conservée d'abord dans la maison Rousseau à Champ-du-Moulin, puis transférée au Château de Neuchâtel, avait été remise à la Bibliothèque publique et universitaire à l'occasion de la constitution de sa fondation, en 1983. S'il répondit favorablement à notre invitation, François Matthey suggéra cependant de ne retenir que les portraits ou effigies réalisés du vivant de Rousseau par des artistes l'ayant rencontré. Cette entreprise impliquait déjà de nombreuses recherches pour identifier et repérer les documents originaux. En s'attelant à cette tâche, François Matthey devait faire de surprenantes découvertes qui feront date dans la connaissance de l'iconographie rousseauiste. La Nouvelle Revue neuchâteloise *se réjouit de pouvoir en offrir la primeur à ses lecteurs.*

La préparation du cahier allait bon train, lorsque Raymond Perrenoud nous suggéra de rééditer, en couleurs, le numéro que l'ancienne Revue neuchâteloise *avait publié sur les cartes à jouer. Cette proposition qui nous donnait l'occasion de rendre hommage à la* Revue neuchâteloise *et à son ancien président, fut acceptée sans hésitation. L'ampleur que prenait le numéro nous incita alors à en faire le cahier destiné à marquer le 15e anniversaire de la* Nouvelle Revue neuchâteloise.

En prenant cette décision, nous espérions obtenir encore une contribution du professeur Frédéric S. Eigeldinger. Auteur entre autres d'une thèse magistrale sur Rousseau – Des pierres dans mon jardin *– coéditeur avec Raymond Trousson du* Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau, *Frédéric Eigeldinger s'est imposé ces dernières années comme un des meilleurs spécialistes du philosophe. Notre espoir ne fut pas déçu puisqu'il nous autorisa à publier le texte de la subtile conférence qu'il donna le 14 février 1998 à l'Association Jean-Jacques Rousseau, Le «complot universel» vu par Rousseau. Frédéric Eigeldinger eut aussi l'obligeance de revoir les textes des cartes à jouer qu'il avait transcrits, en 1970, avec Roland Kaehr pour l'ancienne* Revue neuchâteloise. *Enfin, il actualisa les notes de son père, Marc Eigeldinger (1917-1991), auquel ce numéro rend aussi hommage.*

Michel Schlup
Rédacteur

QUI A VU JEAN-JACQUES ROUSSEAU?

Dès que Rousseau demanda, en arrivant à Môtiers en 1762, que Maurice Quentin de La Tour fît graver le pastel qu'il avait peint et exposé dix ans auparavant, la curiosité du public pour l'écrivain suscita l'intérêt des artistes. On ne savait pratiquement rien de cet homme soudain promu à la célébrité par la littérature et la musique. Rousseau n'avait jamais accédé aux demandes répétées de ses éditeurs de placer «une vie» en tête de ses œuvres, ou, à défaut, au moins une image dévoilant sa physionomie. Maintenant l'exil modifiait les perspectives. Rousseau envisageait déjà d'exposer son existence dans tous ses détails; mais il faudrait des années pour rédiger les *Confessions*. Dans une lettre à Rey, l'éditeur d'Amsterdam, Rousseau s'explique: «Vous me parlez de ma vie. On me fournit, comme vous le voyez, d'amples mémoires pour l'augmenter, mais on se garde bien de me laisser le loisir et la tranquillité nécessaires [...]. Depuis six mois ma vie est devenue malheureusement un ouvrage d'importance qui demande du temps et des réflexions.» (16 nov. 1762) Comment réagir face aux critiques qui ne manqueraient pas de saluer son départ pour l'exil?

Un portrait pourrait suffire à présenter ouvertement une image de l'écrivain et musicien célèbre qu'il était devenu. Encore fallait-il qu'elle fût conforme à la vérité! Pour Rousseau «Vitam impendere vero» s'applique à l'esthétique des œuvres d'art aussi bien qu'à l'écriture. «Je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avois pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne furent pas les miens.» (Première rédaction des *Confessions*, dans *Œuvres complètes*, Pléiade, t. I, p. 1153) C'est pourquoi il demande qu'on s'adresse à Maurice Quentin de La Tour dont le pastel de 1752 restera pour Rousseau l'unique représentation fidèle de «l'homme qu'il était».

Le succès des premières gravures fut prodigieux, et traduit bien l'attente des lecteurs et admirateurs du Citoyen de Genève. Dans une lettre à Rey, du 26 mars 1764, Jean-Jacques s'étonne que l'éditeur d'Amsterdam n'ait pas réussi à se procurer une de ces estampes. «Je suis étonné de cette difficulté puisque tout le Royaume en fourmille, et qu'il en a sans exagération été débité plus de dix mille.» Il s'agissait des gravures de Litteret et Cathelin – cette dernière montrant l'écrivain en habit d'arménien – travaillées sous la direction de La Tour.

Par contre le portrait imaginé par Vécharigi, publié la même année que les précédents (1763), montre bien combien les artistes étaient tentés de profiter des circonstances. Il faut bien gagner sa vie! Rousseau proteste: «Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance; il paraît que celui qui l'a faite ne m'avoit jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.» (Lettre à Laliaud, 14 octobre 1764)

Dès lors les portraits de Rousseau vont se multiplier, copies de portraits originaux, copies de copies, avec toutes les déformations dues aux talents divers des artisans graveurs. De Litteret (1763) à Hédouin (1881), et au-delà, les milliers de représentations de Rousseau traduisent en premier lieu les changements d'attitude à l'égard du philosophe. Les clans d'adversaires ou d'admirateurs influencent les expressions attribuées à l'écrivain. A quoi s'ajoute l'évolution des techniques de reproduction. Même le superbe portrait dessiné par Augustin de Saint-Aubin, puis gravé par Moreau Le Jeune, visible dans la Salle Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel reste une copie d'une personne qui n'a pas travaillé sur le modèle, mais face au pastel de La Tour.

Il paraît donc intéressant de tenter de retrouver les œuvres d'artistes qui ont véritablement exécuté des portraits ou bustes de Rousseau, l'ayant rencontré ou fréquenté. C'est à cette exploration que cette étude propose quelques réponses.

François MATTHEY
Professeur honoraire
de l'Université de Neuchâtel
Conservateur du Musée Rousseau
à Môtiers (NE)

LE PREMIER PORTRAIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

1752, Jean-Jacques a quarante ans. Il vient de sortir de l'ombre par la publication de sa réponse à la question proposée par l'Académie de Dijon «Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs». Il a remporté le prix, et mis en émoi le monde des lettres et de la philosophie. Les discussions passionnées l'entraînent vers la carrière littéraire.

A Fontainebleau on se prépare à jouer devant le Roi le *Devin du village*. Tout le royaume en parle, et le succès de la représentation transforme le simple artisan, «copiste de musique», en musicien célèbre. Maurice Quentin de La Tour est aussi à Fontainebleau; le portraitiste de la noblesse française y a rejoint sa maîtresse, Mlle Fel, qui chante le rôle de Colette dans le petit opéra. L'artiste et le compositeur se rencontrent, se comprennent. La Tour prend une esquisse de Rousseau, dont il va tirer un portrait achevé qui sera exposé au Salon. On y voit Jean-Jacques assis sur une chaise, paisible, visage rasé, regard clair, léger sourire avenant. Il porte perruque ronde. L'habit est simple, correct, laisse voir la chemise à jabot.

Le pastel de La Tour fera sensation, car les visiteurs du Salon découvrent ce personnage maintenant célèbre qui se singularise en s'éloignant de la société parisienne, en ne daignant pas répondre à l'invitation du Roi, renonçant ainsi à une pension du souverain. Rien de cette farouche indépendance dans le portrait; rien, si ce n'est le titre du tableau: *Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève*, ce qui ne peut qu'exciter davantage la curiosité des visiteurs du Salon. Comment cet inconnu s'était-il formé à la philosophie et à la musique? Quel était ce titre dont il était paré? Présence inattendue accrochée aux cimaises parmi les grands du Royaume!

Ce premier portrait est d'autant plus précieux que Rousseau y reconnaît l'image même de «l'homme qu'il est». «M. de La Tour est le seul qui m'ait peint ressemblant [...]. Je préférerai toujours la moindre esquisse de sa main aux plus parfaits chefs-d'œuvre d'un autre, parce que je fais encore plus de cas de sa probité que de son talent.» (Lettre à Rey, 26 juillet 1770). Le pastel est et restera pour Jean-Jacques le portrait de la vérité.

Exilé, contraint à s'expliquer et se défendre loin de Paris, Rousseau se souviendra du pastel de La Tour. A Môtiers il s'apprête à donner à l'Europe son image intérieure; mais il faudra des années pour rédiger les *Confessions*. Le portrait physique peut par contre être livré au public qui devra bien reconnaître dans les traits de cet honnête homme calme, ouvert et souriant, un être différent de celui qu'on poursuit et condamne.

En conséquence, à peine installé à Môtiers, Rousseau prend l'offensive. Le 21 juillet (il est arrivé dix jours plus tôt), il écrit à Madame la Maréchale de Luxembourg pour lui apprendre l'heureuse arrivée de Thérèse Levasseur. Il termine sa lettre, signe, et ajoute un post-scriptum: «Quand M. de La Tour a voulu faire graver mon portrait, je m'y suis opposé; j'y consens maintenant, [...] pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom l'on n'y mette que ma devise; ce sera désormais asséz me nommer.» Demande réitérée dans des termes identiques au banquier Lenieps, le 2 décembre 1762. La devise *vitam impendere vero* sera le certificat d'authenticité de l'image. La décision prise est considérable, car elle inaugure l'innombrable iconographie qui révélera la popularité de Jean-Jacques. Portraits, allégories, scènes, étapes de sa vie célébreront «l'homme de la nature et de la vérité» du XVIIIe siècle à nos jours.

La Tour, très sensible à la décision de Rousseau, décide de lui envoyer une réplique du pastel à Môtiers. Lenieps est l'intermédiaire: «Il me charge de vous dire qu'il vous prioit d'agréer, en présent de pure amitié, votre portrait.» (15 décembre 1762) L'exilé accepta et remercia l'artiste dans une lettre datée de Môtiers, dont voici les dernières lignes: «Il ne me quittera point, Monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque façon l'original respectable. Il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie: il parlera sans cesse à mon cœur: il sera transmis après moi dans ma famille, et ce qui me flatte le plus dans cette idée est qu'on s'y souviendra toujours de nôtre amitié.» Ce portrait orna donc la chambre de l'écrivain pendant son séjour chez les Montagnons, et resta dans la famille Boy de La Tour, puis Delessert, après son départ précipité pour de nouveaux exils, en premier lieu à l'île de Saint-Pierre.

Rousseau fut très déçu de ne pas retrouver dans les gravures la vie du pastel qui les inspirait, et d'assister ainsi à l'altération de ce visage qu'il voyait comme reflet véridique de sa personne.

F. M.

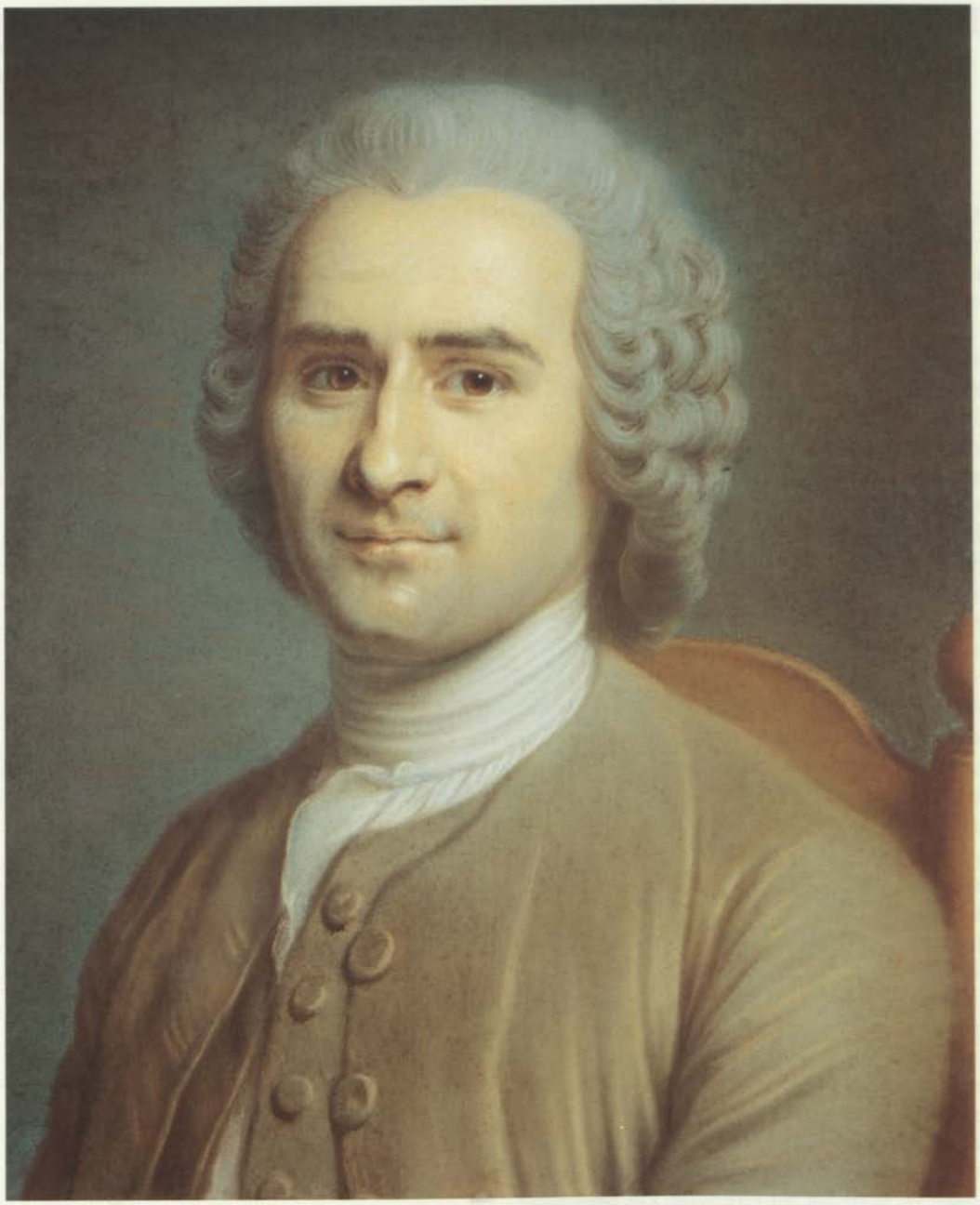

Pastel par Maurice Quentin de La Tour, à Paris, 1752, 45 x 36 cm
Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers (NE)
Prop. Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel

Photo Jean-Marc Breguet, Neuchâtel

UNE PETITE HUILE INÉDITE

En souvenir de mon ami Daniel Reichel.

En 1754, le retour de Rousseau à Genève fit sensation. Il revenait dans sa ville natale auréolé d'une renommée toute fraîche. Mais il avait quitté la ville de Calvin sur un coup de tête à l'âge de seize ans, rompant son contrat d'apprentissage, ce qui était une faute grave selon les règles et les lois du temps. Il avait de plus abjuré son protestantisme lors de son séjour à Milan où l'avait envoyé Mme de Warens. Son père avait dû fuir Genève pour s'être battu en duel. En un sens père et fils s'étaient mis hors-la-loi. Or, voici qu'après les honneurs reçus en France, l'écrivain regagne Genève en compagnie de Thérèse Levasseur et sollicite sa réinsertion dans la communauté bourgeoise de la cité. L'adresse de Rousseau aux autorités genevoises, publiée en tête du *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes* rendait à Genève un éloge appuyé. On y sent le désir de Jean-Jacques d'être de nouveau et officiellement ce «citoyen de Genève» proclamé dans les pages de titre de ses écrits publiés. Les Genevois en furent sans doute impressionnés favorablement. Les magistrats, en accord avec le «corps des Ministres» sont présentés comme agissant en commun pour le bien d'une république fondée sur le respect des lois et des valeurs humaines. Dès lors, l'écrivain ne pouvait qu'être accueilli, cajolé, rétabli dans ses droits et dans la religion de ses pères.

Un peintre genevois, Robert Gardelle, qui vivait des petits portraits qu'il faisait habilement, et grâce auxquels il fixait les visages de la bourgeoisie genevoise réussit à prendre une image de Rousseau. Obtint-il la faveur d'un moment de pose? Dans l'euphorie de la réception genevoise, la chose n'est pas impossible. Aperçut-il simplement l'écrivain au cours d'une cérémonie, ou chez des connaissances en quelque endroit de la ville? Jamais le philosophe, décidé dans l'exil futur à se défendre par la publication de son image, ne fit allusion à ce portrait en 1762. Il aurait pu pourtant lui être utile. On peut donc douter qu'il connût l'existence de l'original.

Ce petit portrait à l'huile fit l'objet d'une gravure, assez maladroite, exécutée par un graveur nommé Salvador Carmona. L'estampe est signée «Salvador Sculp». Si les ouvrages du Comte de Girardin – *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau,* en 2 volumes, Paris, 1908 – et d'Hyppolite Buffenoir – *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau,* Paris, 1913 – citent tous deux la gravure de Salvador, ils ne font pas allusion à l'existence de la peinture originale.

Est-ce l'obstination du conservateur de musée, l'obsession du collectionneur, alliées au hasard facétieux, qui nous ont mené sur une piste d'abord aléatoire, mais révélée soudain fructueuse? Nous pouvons présenter ici ce document inédit, et nous en remercions très sincèrement la famille propriétaire qui a rendu possible cette identification. Possédant plusieurs portraits peints par Gardelle, elle savait que – peut-être – l'un d'eux pouvait représenter Jean-Jacques, mais lequel? L'hésitation n'est plus permise; la comparaison de la gravure et de la petite huile montre à l'évidence une ressemblance qui efface tous les doutes. L'original peint par Gardelle est retrouvé.

F. M.

Huile par Robert Gardelle, à Genève, 1754, 22 x 17 cm
Prop. Mme Daniel Reichel

Photo Marie-Laure Maures, Corcelles (NE)

JEAN-JACQUES DANS L'INTIMITÉ

Un peintre normand, Jean Houel, rendit visite à Rousseau en compagnie de Coindet alors que l'écrivain se trouvait à Montmorency dans la retraite que lui avait offerte le Maréchal de Luxembourg. La tradition veut que l'écrivain se soit assoupi à la fin du repas, et que l'artiste en ait profité pour prendre une esquisse bien différente des portraits que l'on fait d'ordinaire des hommes célèbres. Une inscription au dos de l'original, relatée par H. Buffenoir dans *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau,* se termine ainsi: «Ce dessin d'après nature, après avoir dîné avec Rousseau, le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, l'an 1764, étant venu chez Rousseau, avec notre ami commun, M. Coindet, Genevois.

De retour à Paris, j'ai écrit cette note.»

«Houel»

Rousseau a donc été croqué par un habile portraitiste dans la simplicité de sa vie journalière, au milieu des meubles et des ustensiles de la cuisine. Il porte un vêtement long, sorte de robe de chambre qui évoque déjà l'habit arménien de Môtiers. Il est coiffé d'un bonnet. Sa chatte, «la Doyenne», sur les genoux, et son chien, «Turc», ajoutent au naturel de cette scène intime où l'on devine le feu qui réchauffe la pièce. L'écrivain se réveille de son somme et paraît ne pas voir l'artiste qui fixe cet instant de détente. Houel a dû travailler très rapidement; le dessin est fait au crayon, et certains éléments sont ombrés avec la cendre du foyer, nous dit Buffenoir qui a vu l'original.

La date "1764" pose un problème. Elle est répétée dans les notes ajoutées au bas et au dos du dessin. Elle a été reprise lorsque l'œuvre a été lithographiée au XIXe siècle. Mais en 1764 c'est le temps de l'exil; Jean-Jacques est à Môtiers. Houel n'y est jamais allé. Il dit bien «de retour à Paris». Ma suggestion est que la façon d'écrire les chiffres a pu tromper les lecteurs. N'a-t-on pas pris un 5 pour un 6? et un 8, ou un 9, pour un 4? Ainsi 1764 deviendrait 1758, ou mieux 1759, plausible puisque Rousseau se trouve logé au Petit-Château de Montmorency de début mai à la mi-juillet 1759. Les notes de Houel disent encore: «Ce dessin représente Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, dans la petite maison de l'Orangerie du maréchal de Luxembourg, près de son château.» La période correspond également à «l'octave de la Fête-Dieu». Un feu de bois peut fort bien agrémenter une rencontre d'amis même en été dans le climat changeant de l'Ile-de-France. Il n'y aurait donc pas d'incohérence dans les notes de Houel. Seul un examen attentif du dessin original et des notes qui s'y trouvent permettrait de trancher quant à la réalité de notre hypothèse.

Le XVIIIe siècle n'a pas connu ce charmant tableau de Rousseau pris sur le vif. Ce n'est qu'au XIXe qu'une lithographie fut tirée, peut-être par Parelle, un artisan de Rouen. Elle est d'ailleurs fort rare.

F. M.

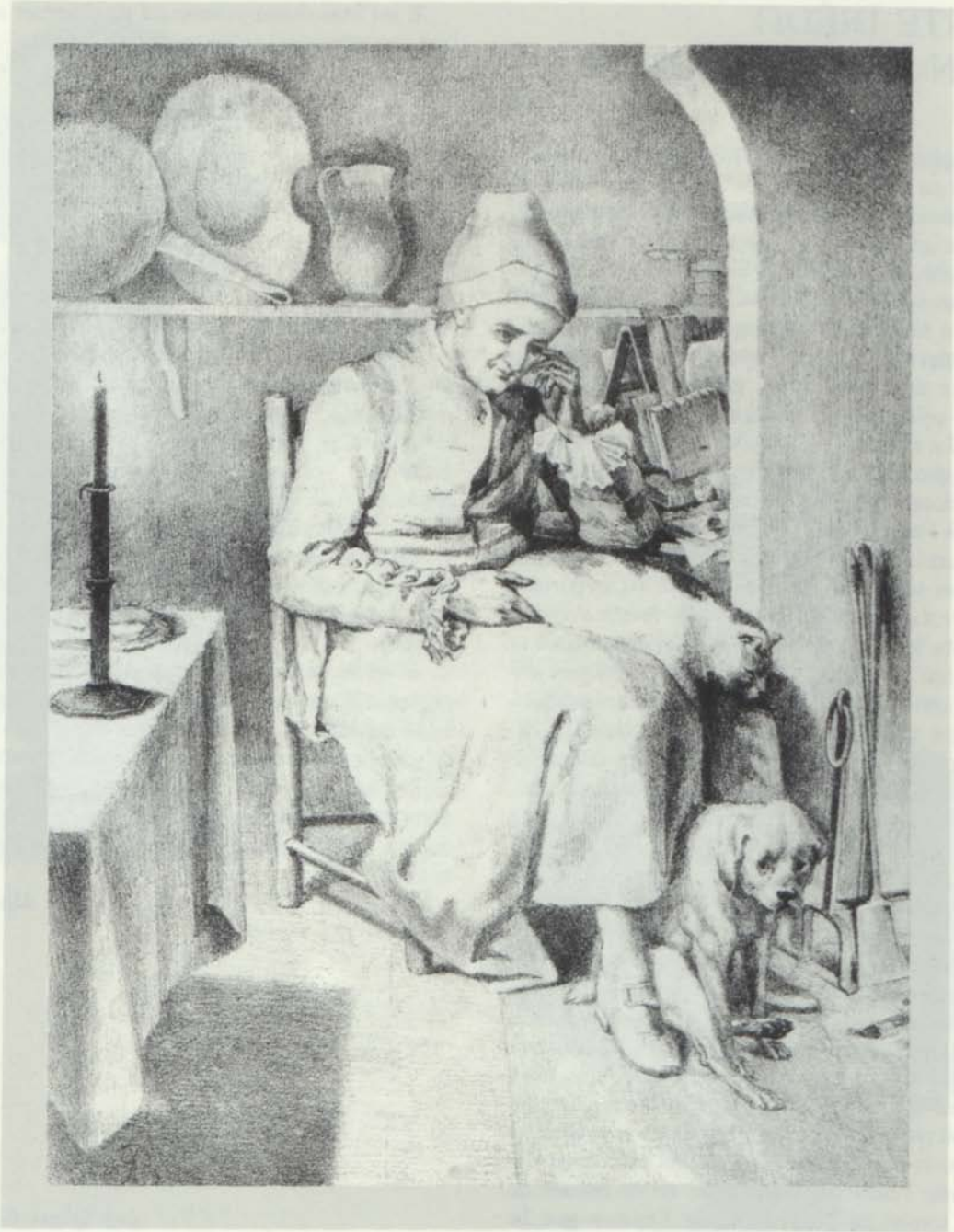

Lithographie du portrait dessiné par Jean Houel, à Montmorency, 1759 (?), reproduite dans Buffenoir, H., Les portraits de J.-J. Rousseau, *pl. 14*

UN BUSTE INÉDIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'iconographie relative à J.-J. Rousseau est considérable; mais, à ce jour, le buste réalisé par Jean-Baptiste Michel n'a jamais été mentionné. Nous connaissons cependant une gravure de ce même artiste représentant notre philosophe, et exécutée à Neuchâtel en 1765. A cette date, Jean-Jacques était installé dans la principauté de Neuchâtel à Môtiers. Sa correspondance, et, en particulier deux lettres à Laliaud, l'une datée du 14 octobre 1764 et l'autre du 7 avril 1765, prouvent que de nombreux artistes sollicitaient l'honneur de faire un portrait de l'écrivain. Le nom de J.-B. Michel n'est jamais cité.

En réalité, que savons-nous de ce sculpteur? Le dictionnaire *Bénézit* donne les informations suivantes: «Graveur au burin, né à Paris en 1748 et mort en 1804. Elève de Pierre Chenu, travaille à Paris et à Londres, grava des sujets religieux et des sujets de genre. Il fit en 1761 le portrait de Rousseau.» *La Grande Encyclopédie* donne d'autres renseignements, à savoir «qu'il revint en France avant la Révolution, et qu'il est l'auteur d'un important *Recueil des Tableaux de Catherine II* que l'éditeur Boydell a publié.»

Ce buste est en plâtre patiné noir; matériaux fragile, car friable, il résiste mal aux épreuves du temps comme le montre le document photographique. Monté sur piédouche, la hauteur totale est de 50 cm pour une grande largeur de 36 cm, et une profondeur de 21 cm. Le visage, considéré de profil, présente sensiblement les mêmes traits réguliers et doux que ceux de la gravure. La tête, d'un ovale parfait, est nue, avec un front élevé et large. Les cheveux sont courts et ondulés. Le nez est droit. Des lèvres minces esquissent à peine un sourire. Les yeux, un peu enfoncés, dont on ne discerne pas l'iris et la pupille, donnent au regard l'expression d'une intense mélancolie. Jean-Jacques apparaît ici comme un être meurtri. Il est vrai que 1765 fut pour lui une année de luttes et de souffrances insoutenables dues en partie à la ligue des pasteurs neuchâtelois et à l'orage de la persécution qui grondait sans cesse sur sa tête. Il porte l'habit arménien, une lévite bordée de fourrure qui tombe négligemment sur l'épaule gauche en un drapé à l'antique. Sous ce caftan, on distingue une chemise à jabot à col ouvert. Ce costume permet de situer la réalisation de l'œuvre pendant l'hiver.

Il est sans doute intéressant de s'arrêter sur l'inscription apposée sous le côté gauche du buste:

J.J. Roussea (sic)
NE A GENEVE
1708. FAIT EN
SA PRESENCE
PAR J.B. MICHEL
SCULPTEUR A
NEUCHATEL

Cet artiste semble inconnu dans cette ville. Y avait-il un atelier provisoire? Le texte paraît le confirmer, mais son installation dans la Principauté fut sans doute de courte durée. Toujours d'après l'épigraphe, Jean-Jacques aurait posé pour ce sculpteur. Or, nous savons qu'il ne se prêtait pas volontiers comme modèle. S'il a réellement rencontré J.-B. Michel, cette entrevue n'a pas laissé des traces durables dans la mémoire de notre philosophe.

Dernière remarque concernant la date de naissance de Rousseau: celle-ci est erronée. La même erreur se retrouve dans les portraits gravés signés Marillier, Vécharigi et Nochez.

Il serait hasardeux de conclure que nous sommes en présence d'une pièce unique. Par contre, la gravure et le buste ont bien été exécutés dans le même laps de temps par ce jeune graveur talentueux. Ces deux hommes se sont-ils réellement rencontrés dans la principauté de Neuchâtel? Sans doute, mais nous ignorons tout de la date exacte, du lieu et de la nature de leurs relations. Le mystère reste entier.

Monique Métroz

Buste en plâtre patiné noir
par Jean-Baptiste Michel, à Neuchâtel,
1762-1765, h. 50 cm
Prop. Mme Monique Métroz

UN BUSTE LONGTEMPS DISPARU

Après le séjour de Môtiers l'exil de Jean-Jacques devient une longue errance qui le mènera en Angleterre. M. Deluze, l'ami du Bied de Colombier, l'accompagne, ou plutôt le précède pour s'assurer que les étapes seront sûres pour le proscrit. Faut-il se diriger vers Berlin, et rejoindre Milord Maréchal? ou suivre les conseils venus de Paris et gagner l'Angleterre en compagnie de David Hume? Les étapes se suivent: Bienne, Bâle, Strasbourg. Ici Rousseau s'arrête pendant que M. Deluze gagne Paris et organise avec le Prince de Conti le passage dans la capitale à l'abri d'une possible intervention de la police. Rousseau séjournera au Temple sous la protection du prince. Il ne se risquera pas dans les rues; mais on connaît sa venue, et les visiteurs seront nombreux pendant cette pause de trois semaines (16 décembre 1765 – 4 janvier 1766).

Pendant ce court séjour, un artiste va modeler un buste de l'écrivain. Lemoyne avait déjà été sollicité et une gravure avait été exécutée que Jean-Jacques n'apprécia guère. «Un M. Laliaud de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette dont il avoit, disoit-il besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisoit faire par le Moine pour le placer dans sa Bibliothèque. [...] Il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.» (*Confessions*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pléiade, p. 613). Il s'agit du portrait gravé par Miger.

Après cet essai malheureux Rousseau voulut-il offrir au sculpteur une occasion de corriger son médiocre moulage? ou céda-t-il à l'insistance de David Hume? Il semble avoir accepté la proposition. Lemoyne aurait pu disposer de deux séances de pose. Jean-Jacques, déçu par les premières gravures d'après La Tour, croirait-il encore qu'une image de «l'homme qu'il était» pouvait sortir des mains de l'artiste, en attendant le portrait des *Confessions*?

On sait que, d'après ce modèle en plâtre, Lemoyne exécuta un buste en marbre qui se trouvait dans son atelier à sa mort en 1778. Les héritiers le cédèrent au comte d'Angiviller qui réussit à le vendre dans la succession de l'abbé Terray, le 20 janvier 1779. Dès lors, on ne sait plus rien du sort de cette œuvre d'art jusqu'à ce qu'elle réapparaisse dans une vente de Sotheby à Londres en 1938. Le Kunsthaus de Zurich put l'acquérir en 1944.

Le marbre a bien les proportions données dans le catalogue de la vente en 1779. Sur le pied figurent des vers composés par le poète Jean-François Ducis:

Dans ce marbre Vivant c'est Rousseau que tu vois:
Il fut Platon, Lycurgue et Socrate à la fois.
Simple, Vrai, Courageux, Bienfaiteur de L'enfance
C'est le plus tendre ami que jamais l'Homme ait eu.
De Traits plus enflammés il aura L'éloquence.
Il scut d'un nouveau Charme embellir la Vertu.

Le marbre est signé.

Notons encore que le sculpteur Caffieri avait acheté le buste en terre cuite dans la vente de la liquidation de l'atelier de Lemoyne. Il l'exposa au Salon de 1791 et en fit don à la Comédie française. Ce modèle en plâtre, comme celui possédé par Laliaud, a disparu.

N.B. : Dans un article publié dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. XXVI, p. 303 sqq., Genève, 1937, Louis Réau a mis en doute l'attribution du marbre de Zurich au sculpteur Jean-Baptiste Lemoyne.

F. M.

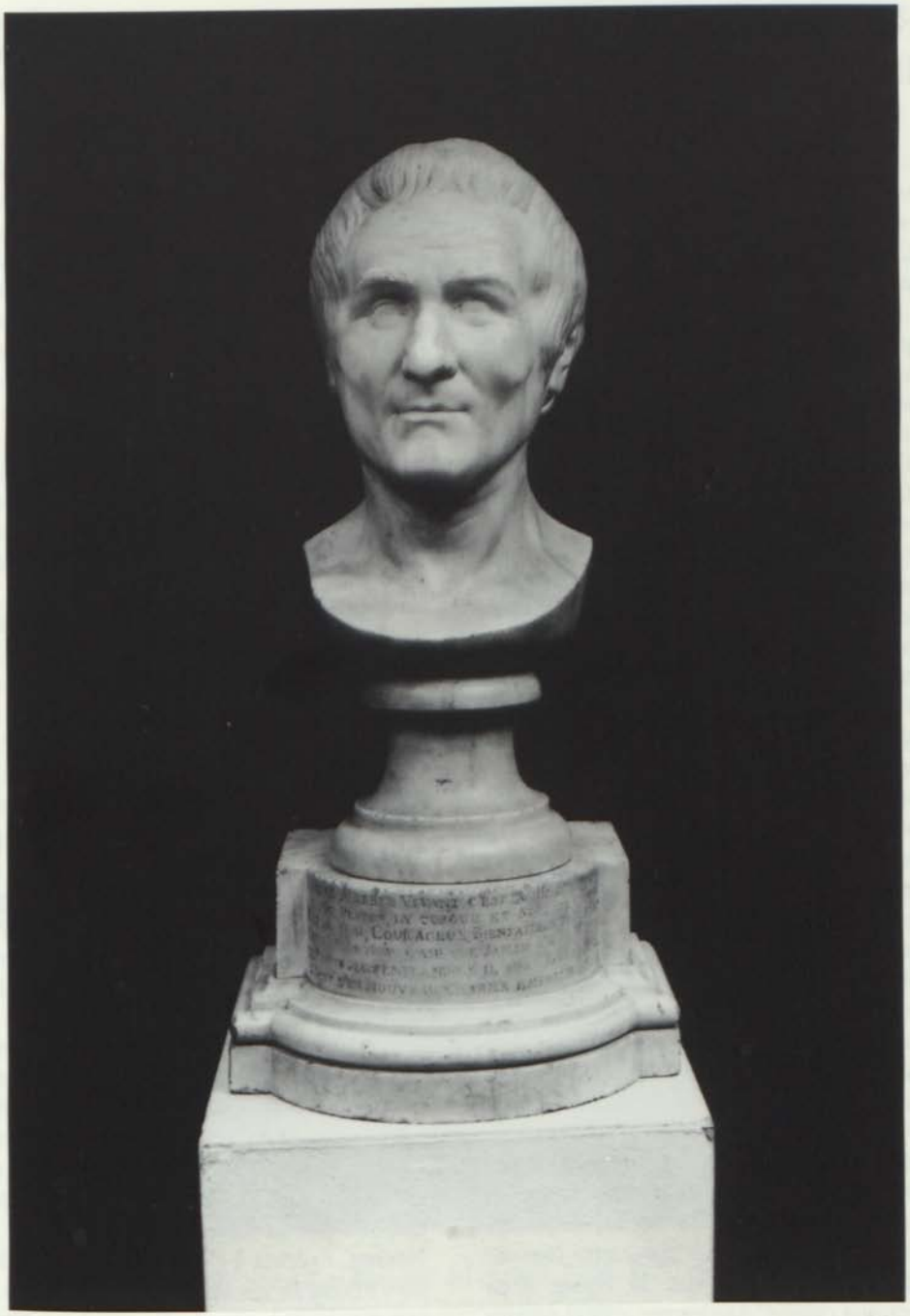

Buste en marbre par Jean-Baptiste Lemoyne, à Paris, 1765-1766, h. 50 cm
Kunsthaus, Zurich

LE PORTRAIT DE LA DISCORDE

Ayant quitté Paris, Rousseau arrive à Londres le 13 janvier 1766, en compagnie du philosophe David Hume et du fidèle ami neuchâtelois M. de Luze. Il séjournera à Londres, puis Chiswick, avant de s'établir à Wootton, au pied des collines du Peak District au nord de Derby. David Hume, qui avait déjà poussé à l'exécution du buste de Lemoyne, s'approcha de son compatriote écossais, le peintre Allan Ramsay, et lui passa commande d'un portrait à l'huile. Rousseau, touché par les multiples attentions de Hume à son égard, accepta de poser à l'adresse de Harley Street 67 où l'artiste avait son atelier. Si l'on en croit une lettre, datée du 10 juillet 1766, Jean-Jacques se plia à ce rôle de modèle avec quelques réticences. «Cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas.» Il ajoute plus loin: «Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela, je puis avoir tort.»

Le portrait achevé ne semble pas lui avoir déplu. «Un bon peintre d'ici m'a aussi peint à l'huile pour M. Hume; le roi a voulu voir son ouvrage, et il a si bien réussi qu'on croit qu'il sera gravé.» Il le fut en effet dans l'année, à la manière noire, par deux artistes anglais: David Martin et C. Corbutt. Etait-ce une nouvelle possibilité pour l'exilé de diffuser une nouvelle image de l'homme qu'il était?

Hélas, entre temps la querelle qui allait séparer définitivement Hume et Rousseau s'était envenimée. Cette circonstance modifia complètement l'attitude de ce dernier à l'égard du portrait à l'huile de Ramsay, et surtout des gravures qui en avaient été tirées. La manière noire accentuait sans doute le caractère un peu fiévreux de l'écrivain incertain encore sur le choix d'un nouveau lieu d'exil, dans une île où son ignorance de la langue allait l'isoler plus fortement que l'environnement des mers – et Thérèse Levasseur éprouvait plus mal encore cette solitude. Le portrait devint pour lui une part du complot ourdi par ses adversaires et faux amis. Parlant des portraits que les divers artistes et graveurs avaient faits de lui, Rousseau s'exclame dans le second *Dialogue de Rousseau juge de Jean-Jacques*: «Je m'attendois à voir la figure d'un Cyclope affreux comme celui d'Angleterre.» Et il décrira comment on s'y était pris pour lui imposer une pose ridicule. «On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, et là, pour le peindre assis, on le fait tenir debout, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où ses muscles, fortement tendus, altèrent les traits du visage. De toutes ces précautions devoit résulter un portrait peu flatté, quand il eût été fidèle.» Jean-Jacques renierait-il l'habit arménien, et a-t-il tourné la page de Môtiers? Pourquoi a-t-il accepté les déguisements proposés par l'artiste? Fallait-il à nouveau oublier le présent, et revivre un instant les heures neuchâteloises?

Quoi qu'il en soit, le superbe tableau de Ramsay reste le portrait de l'homme qui se réfugia et vécut au Val-de-Travers pendant plus de trois ans, et crut y trouver un asile sûr. Depuis l'homme de quarante ans du pastel de La Tour quatorze ans ont passé; Jean-Jacques a vieilli, sa santé s'est altérée dans la crispation et l'angoisse. Où trouver refuge? Comment survivre matériellement? Comment se justifier et convaincre le monde de la vérité de son être intime? Comment faire éclater la vérité? Tout est devenu préoccupations journalières. La Tour avait pu fixer l'heure de la réussite et de la gloire. Ramsay a traduit l'inquiétude, la tension d'un être sur la défensive, qui brave l'opinion encore et contre tous, même par le vêtement qui le démarque de la société.

Pour Rousseau, cette image n'était pas celle de son être profond; il la refusait parce que liée à trop de troubles et de tourments. Dans une lettre à son libraire à Amsterdam, Marc Michel Rey (26 juillet 1770), il répète sa conviction quant à la vérité de sa personne: «M. de La Tour est le seul qui m'ait peint ressemblant [...] je préférerai toujours la moindre esquisse de sa main aux plus parfaits chefs-d'œuvre d'un autre, parce que je fais encore plus de cas de sa probité que de son talent.» Dans «l'autre» on reconnaîtra sans doute Allan Ramsay!

Le portrait resta possession de Hume, puis la famille l'offrit à Lord Wood. Le tableau fut acheté par la National Gallery of Scotland à Edimburgh en 1890. Ramsay exécuta une ou deux répliques de son huile, comme La Tour l'avait aussi fait pour son pastel. Les gravures de Martin et Corbutt restent également de remarquables documents inspirés par le tableau du maître. Un graveur français, Nochez, exécuta à l'eau-forte une excellente reproduction du «Rousseau en arménien» de Ramsay, en 1769. Curieusement, la légende de l'estampe reprend l'erreur de la date de naissance de Jean-Jacques: 1708 au lieu de 1712.

F. M.

Huile par Allan Ramsay, à Londres, 1766, h. 50 cm
Collection du Château de Coppet

Photo Alrège S.A., Lausanne

JEAN-JACQUES DE LA TÊTE AUX PIEDS

Il existe nombre d'artistes peu connus dont une œuvre retient tout à coup l'attention et révèle un talent dont on se demande à quelle cause il faut attribuer l'oubli ou le mépris. C'est le cas d'un sculpteur quasi inconnu, François-Marie Suzanne, qui le premier a donné une image de Rousseau en pied, un petit chef-d'œuvre de mouvement et de vie. Il a surpris Jean-Jacques déambulant dans une rue de Paris; il l'a croqué sur le champ, rapidement, dans le but d'en faire une statuette. La feuille qui présente le philosophe vu sous deux angles permettant de recréer les volumes, fait partie des collections du Musée de Chaalis. Suzanne procéda sans doute de même en rencontrant Voltaire.

L'œuvre de Suzanne présente Rousseau marchant avec sa canne dans la main gauche, alors que la droite tient un rouleau de feuilles de papier. L'artiste aurait-il croisé l'écrivain alors qu'il distribuait dans les rues son appel pathétique, recopié plusieurs fois par Rousseau, adressé *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*? L'esquisse daterait alors du printemps 1776.

La statuette, comme celle de Voltaire, fut exécutée l'année de la mort des deux écrivains célèbres. Rousseau porte l'habit français; une liasse de feuilles sort de sa poche gauche; il a glissé son tricorne sous son bras; le mouvement de la marche est rendu parfaitement. Le visage rend bien une expression de mélancolie, malgré ses dimensions restreintes. Il s'agit d'un travail finement achevé.

Les deux statuettes – Voltaire et Rousseau – conçues dans le même esprit, et formant pendant, ne furent connues du public qu'en 1790. Elles appartiennent à l'époque de l'enthousiasme révolutionnaire et de l'idéalisation des «pères» de la Révolution. Mais les deux écrivains, tels que Suzanne les a représentés, font plutôt partie des hommages rendus après leur mort. Ces œuvres, jusque-là propriété privée, furent proposées au public par une réclame publiée dans le *Journal de Paris*, le 15 juin 1790. «Un admirateur de J.-J. Rousseau et de Voltaire fit faire en 1778, d'après nature, des portraits en pied de ces deux grands hommes par M. Suzanne, sculpteur, ancien pensionnaire du Roi; ils sont costumés ainsi qu'ils avoient l'habitude de l'être et dans l'attitude de marcher. Ces modèles, de la hauteur d'un pied, sont précieusement finis, et frappant tant pour la ressemblance que pour le maintien; l'artiste a su saisir l'un et l'autre avec précision. Le Propriétaire, désirant mettre le Public à même de se procurer les portraits de ces deux Personnages, vient de proposer au sieur Suzanne de les faire mouler, et l'a engagé à ouvrir une souscription qui sera de 24 livres pour chaque figure en talc reparée avec soin; [...] il prendra aussi des arrangements particuliers avec les personnes qui désireroient ces même figures en bronze couleur antique.»

On ne sait combien de statuettes furent souscrites. Certaines ont résisté au temps, et nous donnent encore aujourd'hui une image très vivante des deux écrivains les plus célèbres du XVIIIe, grâce aux soins mis à l'exécution de ces copies, qu'elles soient de plâtre ou de bronze.

F. M.

Statuette par François-Marie Suzanne, à Paris, 1778, h. 36,5 cm
Salle Rousseau, Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel
Prop. Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel

Photo Jean-Marc Breguet, Neuchâtel

LE PORTRAIT DE ROUSSEAU HERBORISANT

On sait que Rousseau quitta la rue Plâtrière à Paris le 20 mai 1778 pour se rendre à Ermenonville, invité par le marquis de Girardin à s'installer dans une petite maison pas très éloignée du château, où il pourrait vivre aussi longtemps qu'il lui plairait. Le philosophe y réorganisera sa vie, heureux de pouvoir herboriser chaque matin, et passer le reste de la journée à étudier et classer les plantes cueillies au cours de sa promenade. Pour le proscrit toujours angoissé par l'injustice de sa condamnation, ce séjour s'annonçait comme une nouvelle île bienheureuse, où terminer sa vie dans une tranquillité inespérée.

Le marquis de Girardin avait fait transformer son immense domaine à la façon des parcs anglais, et il voulait en diffuser l'image dans une publication illustrée de nombreuses planches. Pour ce faire, il fit venir à Ermenonville un peintre alsacien, F. Mayer, qui exécuta les paysages gravés par Mérigot pour cette *Promenade ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville,* publiée en 1788.

Mayer aperçut Jean-Jacques qui s'adonnait à sa recherche de plantes et il le croqua rapidement sur le papier. Ce dessin fut gravé par Moreau Le Jeune. C'est la dernière image de Rousseau, prise sur le vif dans les dernières semaines de sa vie. Pour la première fois, on voit le personnage en pied. Jean-Jacques apparaît un peu voûté; il s'appuie sur une canne et tient un bouquet de plantes dans sa main. Il est nu-tête, son chapeau sous le bras, ce qui semble avoir été une attitude fréquente chez lui. Bernardin de Saint-Pierre a souvent accompagné l'écrivain dans ses promenades botaniques dans les environs de Paris. Dans son *Essai sur J.-J. Rousseau,* publié dans les *Œuvres posthumes de Bernardin de Saint-Pierre,* Paris, 1826, t. XII, le jeune admirateur de Rousseau le décrit ainsi: «Il allait herboriser dans les campagnes, le chapeau sous le bras en plein soleil, même pendant la canicule. Il prétendait que l'action du soleil lui faisait du bien.»

Le succès de ce portrait fut considérable. Mayer le reprit dans le paysage d'Ermenonville devant la maison occupée par le philosophe; il transmettait l'image de «l'homme de la nature» idéalisé à la fin du XVIIIe siècle et reconnu par le romantisme.

F. M.

Portrait aquatinté par Frédéric Mayer, à Ermenonville, 1778, 21 x 15,5 cm
Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers (NE)
Prop. Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel

Photo Daniel Schelling, Fleurier

LES BUSTES DE HOUDON

Après quelques semaines de retraite heureuse à Ermenonville, Rousseau succombe brusquement au retour d'une promenade matinale d'herborisation. Il tombe sur les tomettes de la cuisine; on le relève, on l'installe sur une chaise. Quelques heures plus tard c'est la mort. Il était arrivé le 20 mai, il décède le 2 juillet à l'âge de soixante-six ans.

Le marquis de Girardin avertit le sculpteur Jean-Antoine Houdon qui se rend le lendemain à Ermenonville et moule les traits de l'écrivain. Il avait déjà pris, quelques mois auparavant, le masque de Voltaire dans les derniers jours de sa vie. En effet, le patriarche de Ferney avait accepté de se rendre dans l'atelier du sculpteur pour qu'il puisse fixer son visage dans le plâtre.

A partir de ces deux modèles, Houdon et son atelier produiront des effigies nombreuses, reproduisant les deux figures emblématiques des lettres et de la philosophie du XVIIIe siècle: sculptures de marbre, terres cuites, modelages de plâtre, fontes de bronze – en grandeur nature ou en réduction. Les deux personnages seront représentés en habit français, mais également à la romaine, en toge et sans perruque, pour répondre à l'admiration du temps qui les avait déjà élevés de leur vivant au rang des grands esprits de l'antiquité.

Ces bustes, formant des couples, orneront les grandes cheminées des salons des belles demeures de la haute société, ou les entrées de bibliothèques. Le succès de ces effigies témoigne de l'immense popularité de deux écrivains dont les ouvrages allaient pourtant bouleverser cette société qui les honorait et leur attribuait des places de choix dans l'ornement des hôtels particuliers.

Houdon a donné à ces représentations sculptées ou moulées une vie étonnante grâce à sa technique inégalée du traitement de l'œil qui leur prête un vrai regard. Admirez à quel point ce sont eux qui vous regardent!

F. M.

POUR CONCLURE

La série de portraits de Rousseau présentée dans ce numéro de la *Nouvelle Revue neuchâteloise* représente toutes les œuvres exécutées par des artistes qui ont vraiment vu, et souvent abordé et connu l'écrivain. Ils sont la source de toute l'iconographie de Rousseau qui, dès sa décision prise à Môtiers, de se défendre en proposant sa physionomie aux réflexions de ses lecteurs, partisans et adversaires, s'est développée dès 1763. Ces portraits forment une suite chronologique de 1752 (Rousseau a quarante ans) à 1788, année de sa mort à soixante-six ans. Ils permettent de rencontrer le personnage dans sa célébrité, dans son intimité, dans ses épreuves et dans sa vieillesse. Les plus nombreux apparaissent au moment de l'exil, et confirment le désir de Jean-Jacques de pouvoir présenter au public une image de lui qui corresponde à «la vérité». Une nouvelle éclosion d'œuvres marquera l'événement de sa mort. On découvre l'écrivain peu à peu; du buste on passe, tout à la fin, au portrait en pied. L'artiste semble alors lier l'image à une activité: distribution de «tracts» – selon nous – chez Suzanne: étude de la botanique à Ermenonville, pour Mayer, qui inaugure le romantique «homme de la nature». Mais Jean-Jacques ne souhaitait que nous montrer «l'homme de la vérité». Qu'il est pourtant difficile de se faire voir tel que l'on est. Rousseau, jugeant Jean-Jacques, le dit à son interlocuteur:

Si [mes bruyans protecteurs] *n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique, on le connoitra surement fort mal d'après eux. Voici un quatrain que J.-J. mit au dessous d'un de ces portraits:*

Hommes savans dans l'art de feindre
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous avez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous.

(*Rousseau juge de Jean-Jacques*, édition Pléiade, *OC* I, p. 778.)

F. M.

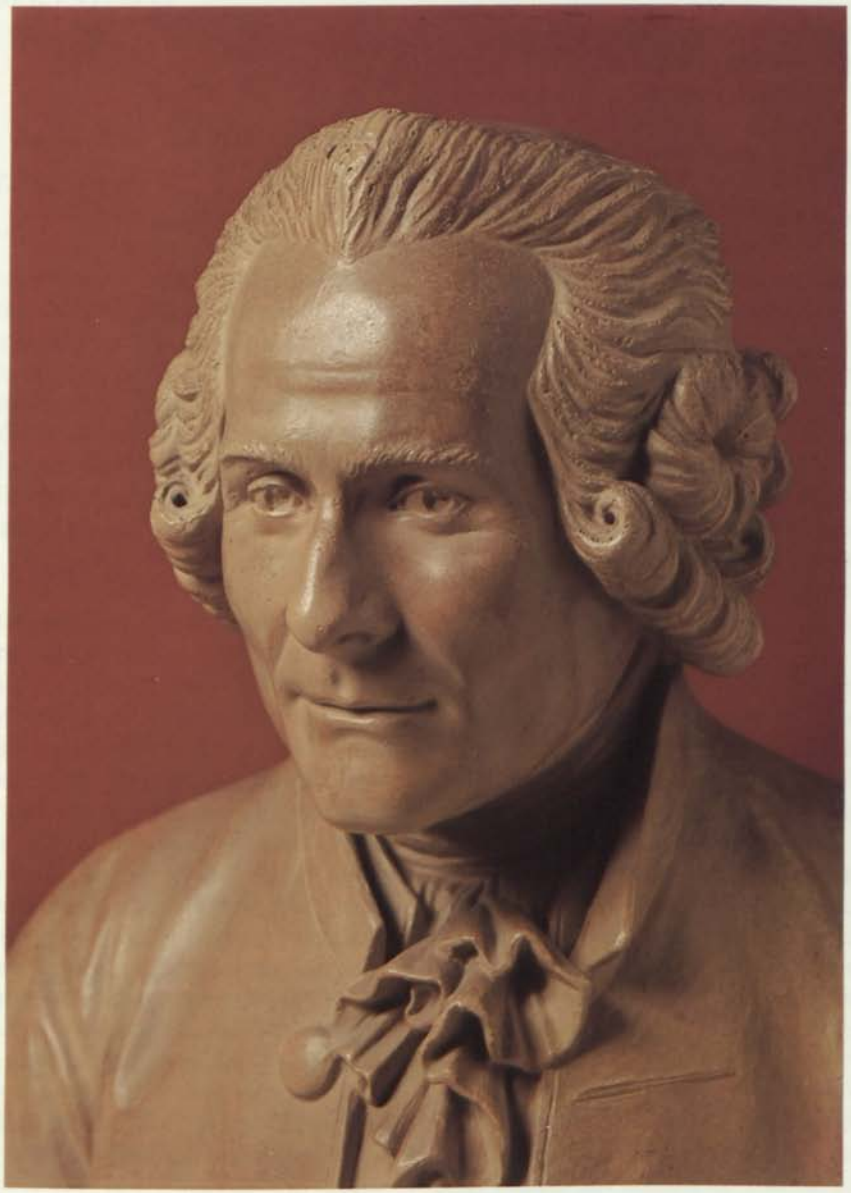

Buste « à la Française », terre cuite par Jean-Antoine Houdon, d'après le masque mortuaire, Ermenonville, 1778, h. 63,5 cm
Salle Rousseau, Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel

Photo Jean-Pierre Baillod, Neuchâtel

LE «COMPLOT UNIVERSEL» VU PAR ROUSSEAU

A propos des *Sentiments du public sur mon compte*[1]

«La calomnie et la dénonciation sont bien réelles; seulement l'imagination de Rousseau les amplifiera jusqu'à en faire une clameur universelle dirigée contre lui.»[2] Cette affirmation de Jean Starobinski n'est que trop vraie; cependant il ne sera pas question ici d'envisager la persécution de Rousseau, fût-ce sous l'angle historique adopté par Claude Wacjman[3], mais de décrire de l'intérieur comment à travers une formule récurrente l'écrivain a envisagé de façon permanente, pendant vingt ans, la cause de ses malheurs.

Le 13 août 1768, fuyant Grenoble, Rousseau s'installe sous le nom de Renou à la Fontaine d'Or à Bourgoin[4]. Profondément marqué par la hantise d'un complot universel contre lui, terrorisé de plus par l'affaire Thévenin, persuadé enfin que son légataire DuPeyrou l'a abandonné[5], il est soudain saisi d'un délire obsessionnel qui le pousse à rédiger «au rapide trait de crayon» les *Sentiments du public sur mon compte dans les divers états qui le composent*[6] qu'il placarde sur la porte de sa chambre. Thérèse Levasseur le rejoint enfin le 26 août[7]. Il doit donc déménager et s'installer dans un espace plus grand pour vivre avec sa compagne qu'il épouse quatre jours plus tard[8]. Dans la précipitation du déménagement, il oublie son «placard» et se persuade aussitôt qu'on va s'en saisir pour le déformer et «en faire je ne sais quel usage». Le 3 septembre, il en envoie donc «une exacte copie» à son «aimable cousine» Delessert[9] pour qu'un témoignage authentique demeure entre les mains de ceux en qui il garde confiance. Comme leur titre l'indique, ces alinéas recensent les griefs que lui adressent les divers «états» du public. La noblesse d'âme, la vraie noblesse de cœur, s'y oppose à la bassesse des envieux, à la jalousie des ennemis. C'est ainsi que magistrats, philosophes, évêques, prêtres sont tous pris dans le même sac:

SENTIMENTS DU PUBLIC SUR MON COMPTE DANS LES DIVERS ÉTATS QUI LE COMPOSENT

Les Rois et les Grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours généreusement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les Magistrats me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

Les Philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre et réussiront.

Les Evêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre et s'honorent en me marquant des égards.

Les Prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrété.

Les femmes, dupes de deux pisse-froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les Suisses ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le Magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment, les fripons me maudissent, la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort; et moi je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

Ce catalogue révèle une forme de pensée obsessionnelle de Rousseau, qu'on peut énoncer ainsi: on s'acharne à dénaturer un être naturellement bon et né pour l'amitié; on jalouse son succès, on l'envie et donc on agit en tout pour le faire taire, en brûlant ses livres au lieu d'en discuter les thèses. Plus la rage alimente à sa source la jalousie des ennemis, moins ceux-ci sont enclins à la pitié. Plus ils tourmentent leur victime, moins ils sont préoccupés de justifier leur intolérance première: ils esquivent leur faute

en meurtrissant aveuglément le mouton noir. Personne ne veut être redevable à quiconque, car chacun s'attribue le mérite de son état. Rousseau se voit donc comme le bouc émissaire d'une humanité dominée par l'amour-propre. Pour justifier un mérite ou un état spoliés ou qu'on s'est arrogés, n'est-il pas plus facile d'attaquer autrui que de se regarder au miroir de la conscience, comme se le propose lui-même Jean-Jacques? N'est-ce pas le privilège, entre autres, des magistrats qui abusent de leur autorité, ou des gens d'Eglise, comme l'archevêque Christophe de Beaumont ou le pasteur Vernes, pour qui «leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres».[10]

Jacques Voisine note avec pertinence[11] que le catalogue des griefs des *Sentiments* trouvera un écho en tête du *Dialogue troisième* où Jean-Jacques a relevé dans son œuvre les torts qu'ils a peut-être eus à l'égard des gens de lettres, des médecins, des riches, des femmes et des Anglais[12]. Cependant ce mode de penser a une longue histoire, qui remonte au moins à 1756 et s'étend jusqu'en 1776 comme une permanence. La première trace que j'en ai retrouvée date des suites de la représentation du *Cercle* de Palissot à la cour du roi Stanislas. Les philosophes, et Jean-Jacques en particulier, y étant brocardés, d'Alembert et le comte de Tressan exigent que Palissot soit exclu de l'Académie de Nancy. Magnanimement Rousseau intervient en faveur de l'auteur et obtient gain de cause, ce qui lui vaut des remerciements et des compliments:

Votre procédé, Monsieur, m'a fait reconnaître le vrai philosophe que je n'apercevais pas toujours dans vos ouvrages, il était digne de vous de rendre justice à un homme que l'on persécutait injustement à cause de vous, car je n'avais fait, comme vous le remarquez très bien, que me servir des privilèges du théâtre[13].

Mais Rousseau n'est pas dupe; il écrit bientôt au pasteur Vernes de Genève, qu'il sait lié avec Palissot:

Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Palissot, mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu[14].

En un sens il avait raison puisque Palissot récidivera en 1760 dans *Les Philosophes...* que Jean-Jacques ne prendra pas plus mal par rapport à lui, s'indignant surtout du sort qui y est réservé à Diderot[15]. Entre-temps il se passe bien des drames auxquels la préface de la *Lettre à d'Alembert* (datée du 20 mars 1758) fait allusion:

Depuis que je ne vois plus les hommes, j'ai presque cessé de haïr les méchants. D'ailleurs le mal qu'ils m'ont fait à moi-même m'ôte le droit d'en dire d'eux. Il faut désormais que je leur pardonne, pour ne leur pas ressembler[16].

Ces lignes ont été écrites au Donjon du Montlouis après la brouille avec Madame d'Épinay, Grimm et Diderot. Elle sont le miroir ou l'image inversée de la précédente citation: je ne veux pas ressembler à mes persécuteurs; le pardon est premier et pour obéir à ce principe je me dois d'être différent. Nous voilà déjà dans le préambule des *Confessions*. Le texte du manuscrit de Neuchâtel insiste sur le besoin qu'éprouve Jean-Jacques de présenter de lui un portrait qui lui ressemble, précisément parce qu'il a été défiguré par ceux qui se sont déclarés ses amis pour mieux l'insérer dans le moule social qui leur ressemble; mais ceux-ci n'étant pas parvenus à le convaincre de réintégrer l'ordre parisien, ils ont donc voulu le salir, lui faire porter les marques de l'ignominie. C'est d'abord pour rétablir la vérité de son être qu'il écrit ses *Confessions*:

Un ton si adroit devint commode à prendre. De l'air le plus débonnaire on me noircissait avec bonté; par effusion d'amitié l'on me rendait haïssable, en me plaignant on me déchirait. C'est ainsi qu'épargné dans les faits je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant[17].

Il est vrai, comme le fait remarquer J. Voisine, que quelques lignes au-dessus Rousseau écrivait: «Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aie à me plaindre des discours publics sur mon compte», mais il ajoutait en note: «J'écrivais ceci en 1764 âgé déjà de cinquante-deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendait à cet âge. J'aurais maintenant trop à changer à cet article.»[18]

Quand il écrira en Angleterre le cinquième Livre, il se rappellera avec nostalgie le modèle de sagesse de Madame de Warens:

[...] *en s'abusant elle pouvait mal faire, mais elle ne pouvait vouloir rien qui fût mal. Elle abhorrait la duplicité, le mensonge; elle était juste, équitable, humaine,*

désintéressée, fidèle à sa parole, à ses amis, à ses devoirs qu'elle reconnaissait pour tels, incapable de vengeance et de haine, et ne concevant pas même qu'il y eût le moindre mérite à pardonner[19].

Cette réminiscence, teintée du poids de sa propre expérience, lui a bien évidemment servi de modèle quand il s'est agi d'éduquer Emile et de s'interroger sur les conséquences de l'amour-propre. Ses affirmations se ressentent de ce modèle de bonté qu'il s'applique avec insistance; désormais il croit que les méchants sont punis devant leur propre cœur:

Ce sont nos passions qui nous irritent contre celles des autres; c'est notre intérêt qui nous fait haïr les méchants; s'ils ne nous faisaient aucun mal, nous aurions pour eux plus de pitié que de haine. Le mal que nous font les méchants, nous fait oublier celui qu'ils se font eux-mêmes. Nous leur pardonnerions plus aisément leurs vices, si nous pouvions connaître combien leur propre cœur les en punit. Nous sentons l'offense et nous ne voyons pas le châtiment; les avantages sont apparents, la peine est intérieure. Celui qui croit jouir du fruit de ses vices n'est pas moins tourmenté que s'il n'eût point réussi; l'objet est changé, l'inquiétude est la même: ils ont beau montrer leur fortune et cacher leur cœur, leur conduite le montre en dépit d'eux; mais pour le voir il n'en faut pas avoir un semblable.

Les passions que nous partageons nous séduisent; celles qui choquent nos intérêts nous révoltent, et par une inconséquence qui nous vient d'elles, nous blâmons dans les autres ce que nous voudrions imiter. L'aversion et l'illusion sont inévitables, quand on est forcé de souffrir de la part d'autrui le mal qu'on ferait si l'on était à sa place[20].

Cette conviction ne le quitte pas. Dans l'*Emile*, il assure que «le mal que l'homme fait retombe sur lui, sans rien changer au système du monde» et qu'il ne sert à rien d'imaginer «un enfer dans l'autre vie» puisqu' «il est dès celle-ci dans le cœur des méchants».[21]

Ses plus cruels ennemis ne sont pas les Français qu'il chérit toujours comme la nation la plus accueillante, malgré quelques exceptions:

[...] *depuis ma sortie du royaume, depuis que le gouvernement, les magistrats, les auteurs s'y sont à l'envi déchaînés contre moi, depuis qu'il est devenu du bon air de m'accabler d'injustices et d'outrages, je n'ai pu me guérir de ma folie. Je les aime en dépit de moi quoiqu'ils me maltraitent*[22].

Bref, son cœur a parlé, sa raison doit s'y soumettre. Mais les exceptions sont bien sûr les complices de Madame d'Épinay, et d'abord le docteur Tronchin de Genève et le «Germain» Melchior Grimm, «devenus mes deux plus implacables ennemis par goût, par plaisir, par fantaisie, sans pouvoir alléguer aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec aucun d'eux, et dont la rage s'accroît de jour en jour comme celle des tigres par la facilité qu'ils trouvent à l'assouvir».[23] La correspondance, sur lequel il est fondé, confirme bien ce jugement porté après coup[24]. Mais c'est aussi l'inestimable Diderot qui s'est déguisé sous le masque de l'ancienne amitié pour le mieux trahir:

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paraître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire en surprenant les honnêtes gens[25].

Dans une lettre, il s'adressait sur le moment avec clarté à l'auteur du *Fils naturel*: «Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrais de douleur si je croyais jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.»[26] Mais en même temps qu'il se remémore cette période dans le Livre X des *Confessions*, il évoque dans sa fameuse lettre à Saint-Germain sa querelle avec Diderot en des termes récurrents:

Que Monsr [Diderot...] dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi; non, c'est pour celui qu'il me fait; car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais[27].

Chaque fois qu'il se remet à l'ouvrage autobiographique, chaque fois que les circonstances et les hommes l'accablent, Rousseau reviendra à cette formule obsessionnelle. Fuyant Paris et la France après la condamnation de l'*Emile*, il rédige durant son voyage vers la Suisse *Le Lévite d'Ephraïm*. Quand il reprend à Môtiers cet ouvrage chéri, il écrit un projet de préface où il note:

le mot? En tout cas il l'emploie dans la «Troisième Promenade»: «Je me crois sage et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.»[49] Néanmoins après l'accident de Ménilmontant du 24 octobre 1776 et l'annonce de la mort de Rousseau par le *Courrier d'Avignon* le 20 décembre, il s'est produit comme une espèce de révolution intérieure que l'écrivain évoque en fin de la «Deuxième Promenade»: «Mais cette fois j'allai plus loin.» Il reconnaît que l'«accord universel» de ses ennemis «est trop extraordinaire pour être purement fortuit». Le concours de toutes les forces qui se sont élevées contre lui aurait pu échouer si un seul homme avait «refusé d'en être complice». Non, décidément, le complot ne peut avoir été entendu sans la Providence: son cœur et la rétrospection le lui confirment: «je ne puis m'empêcher de regarder désormais comme un de ces secrets du Ciel impénétrables à la raison humaine la même œuvre que je n'envisageais ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes. [...] Dieu est juste; il veut que je souffre; et il sait que je suis innocent.»[50] Point de martyre, mais résignation à la destinée.

Frédéric S. Eigeldinger

[1] Les citations sont données d'après l'édition des *Œuvres complètes* de la Pléiade (=*OC*) et celle de la *Correspondance complète* par R.A. Leigh (=*CC*).

[2] Jean Starobinski, «La Maladie de Rousseau», *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*. Paris, Gallimard, «Tel», 1971, p. 439.

[3] *Les Jugements de la critique sur la "folie" de J.-J. Rousseau: représentations et interprétations. 1760-1990*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996.

[4] Voir *CC* 6392.

[5] Voir *CC* 6418.

[6] Texte édité dans *OC* I, pp. 1183-1184.

[7] Voir *CC* 6407.

[8] Sur la date du mariage, voir *CC* 6411 et *OC* I, p. 1177.

[9] Texte édité dans *CC* 6418, pp. 77-78.

[10] *Lettres écrites de la montagne*, II, *OC* III, p. 718.

[11] Voir la notice de J. Voisine dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Champion, 1996, pp. 856-857.

[12] *OC* I, pp. 917-924.

[13] Palissot à Rousseau, vers le 10 janvier 1756, *CC* 368.

[14] Lettre du 28 mars 1756, *CC* 400.

[15] Voir la lettre à Duchesne du 21 mai 1760, *CC* 995.

[16] *Lettre à d'Alembert*, Préface, *OC* V, p. 7.

[17] *Préambule des Confessions*, *OC* I, p. 1152. Dans le préambule du manuscrit de Genève, il parle du «seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemis» (*OC* I, p. 3).

[18] *OC* I, p. 1152.

[19] *OC* I, p. 199. Voir aussi p. 262.

[20] *Emile*, *OC* IV, pp. 535-536. Voir aussi la «Sixième Promenade», *OC* I, p. 1059.

[21] *OC* IV, p. 587 et p. 592.

[22] *OC* I, p. 183. Voir aussi les deux lettres à Laurent Buirette de Belloy des 19 février et 12 mars 1770 (*CC* 6671 et 6686).

[23] *OC* I, p. 472.

[24] «C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. Hélas, il est l'honnête homme, et moi l'ingrat, il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre et pourquoi? Pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de haïr. Mais il faut se taire et se laisser mépriser. Providence, Providence!» (A Sophie d'Houdetot, 2 novembre «jour de deuil et d'affliction» 1757, *CC* 560).

[25] *OC* I, p. 497.

[26] A Diderot, vers le 23 mars 1757, *CC* 493.

[27] A Saint-Germain, 26 février 1770, *CC* 6673, p. 251.

[28] Projet de préface du *Lévite*, *OC* II, p. 1205.

[29] *Gazette de Berne*, 23 juin 1762 et *Le Nouvelliste suisse*, juin 1762.

[30] *OC* IV, p. 963.

[31] 16 avril 1763, *CC* 2623, et 11 juin 1763, *CC* 2751.

[32] 21 janvier 1764, *CC* 3116.

[33] 4 novembre 1764, *CC* 3622. Une année plus tard, Rousseau écrit encore à Guy: «Vous savez aussi que les Gouvernements révoquent très souvent le bien qu'ils font mais jamais le mal» (1er octobre 1765, *CC* 4693).

[34] 6 avril 1765, *CC* 4252.

[35] A DuPeyrou, 8 août 1765, *CC* 4573, p. 167, et var. p. 188.

[36] A Rey, 18 octobre 1765, *CC* 4736.

[37] A Roustan, 21 février 1767, *CC* 5739.

[38] *Premier Dialogue*, *OC* I, 761.

[39] *Troisième Dialogue*, *OC* I, p. 926.

[40] Carte à jouer n° 9, *OC* I, p. 1167.

[41] Voir à ce propos, entre autres, la «Septième Promenade» des *Rêveries*, *OC* I, p. 1065 et n. 2.

[42] Voir la notice «Oratoriens» de G. Py, dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, pp. 663-672.

[43] *Rêveries*, *OC* I, pp. 998-999.

[44] «Sixième Promenade» des *Rêveries*, *OC* I, p. 1059.

[45] 20 décembre 1764, *CC* 3753.

[46] Lettre non envoyée à Vieusseux, vers le 20 février 1764 (*CC* 4047). Il est à noter que Rousseau n'a pas eu la même attitude à l'égard du pasteur Vernes. Voir mon introduction à Voltaire, *Sentiment des citoyens*; Rousseau, *Déclaration relative à M. le pasteur Vernes*, Paris, Champion, 1997.

[47] Voir par exemple *OC* II, p. 1205 (Préface du *Lévite*) et *CC* 2844 (p. 99, lettre à Duclos du 28 juillet 1763). Mais en 1765, il ne manque cependant pas de défier ses adversaires, comme en témoignent ces mots à Mylord Maréchal: «Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent je pourrai les mettre au pis» (*CC* 4011).

[48] Voir Luc, 6:27-38. «Les atteindrais-je dans l'art de nuire, et quand j'y réussirais, de quel mal me soulagerait celui que je leur pourrais faire? Je perdrais ma propre estime et je ne gagnerais rien à la place» (*OC* I, p. 1022).

[49] *OC* I, p. 1021.

[50] *OC* I, p. 1010.

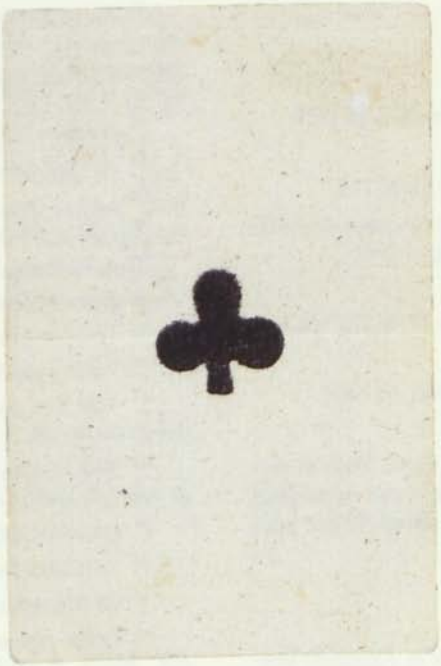

Les cartes à jouer
de Jean-Jacques Rousseau

NOTES SUR LES CARTES À JOUER DE ROUSSEAU

Les fameuses vingt-sept cartes à jouer, conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (MsR 49), gardent une part de leur mystère dans la mesure où il est malaisé de déterminer exactement leur destination et le temps de leur rédaction.

Après la mort de Rousseau, le marquis de Girardin s'occupe de rassembler et d'ordonner les papiers laissés par l'écrivain, parmi lesquels il découvrit les cartes à jouer. Le 4 octobre 1778, il écrivit à P.-A. DuPeyrou pour lui communiquer le recensement des manuscrits dont il disposait et attirer son attention, entre autres, sur le manuscrit des *Rêveries* et l'existence des cartes à jouer. Voici le passage de la lettre de Girardin qui les concerne:

«10° 17 *(sic)* petites cartes griffonnées *(sic)* dont 8 écrites au crayon et un petit livre dans lequel sont différentes idées, notes et notices et un brouillon d'une traduction du premier livre du Tasse. Le tout presqu'indéchiffrable» (MsR 118 de la BPUN. Contrairement à John S. Spink, je lis 17 et non 27.)

Selon l'hypothèse de John S. Spink, le marquis de Girardin aurait remis les cartes à jouer à P.-A. DuPeyrou à l'occasion de son voyage à Neuchâtel en septembre 1779, ou, plus vraisemblablement, les lui aurait adressées dans la cassette contenant les manuscrits de Rousseau. Les notes prises sur les cartes à jouer ont été publiées incomplètement pour la première fois en 1853 et les diverses éditions établies dans la deuxième moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle demeurent également imparfaites. Ce n'est qu'en 1948 que Marcel Raymond et John S. Spink publient presque simultanément deux éditions critiques des *Rêveries du promeneur solitaire* dans lesquelles ils insèrent le texte, difficile à déchiffrer, des cartes à jouer.

Les cartes sur lesquelles Rousseau a noté ses réflexions proviennent de trois jeux différents, où on y retrouve deux as et deux valets de cœur, ainsi que trois cinq et trois huit de cœur. Le plus souvent l'écrivain a fixé sa pensée sur l'envers de la carte, mais il lui est aussi arrivé d'utiliser la face ou même les deux côtés. Vingt et une des cartes sont écrites à l'encre ou au crayon repassé à l'encre, tandis que six, et non huit, comme le prétend Girardin, sont écrites au crayon. Les huit premières sont numérotées à l'encre, alors que les dix-neuf autres le sont au crayon d'une écriture qui n'est à coup sûr pas celle de Rousseau. Ainsi le classement des cartes à jouer a toutes les chances d'être plus ou moins arbitraire et de ne pas répondre aux intentions de l'écrivain.

La critique a aujourd'hui renoncé à l'idée émise par Th. Dufour que les pensées notées sur les cartes à jouer correspondent à un projet de préface aux *Rêveries*. Elles entretiennent certes des affinités d'ordre stylistique et thématique avec les *Rêveries*; toutefois, en dépit du plan ébauché sur la vingt-septième carte, elles ne constituent pas des notations prises en vue d'un préambule, mais plutôt des ébauches de rêveries et de méditations destinées à un développement futur. Les thèmes exprimés dans les cartes s'apparentent à la fois aux *Dialogues* et aux *Rêveries*. Lorsque Rousseau s'interroge sur l'hostilité d'autrui à son égard ou qu'il se croit abandonné de la Providence, sa pensée se situe dans un climat d'inquiétude et d'opacité, rappelant les *Dialogues*. Lorsqu'il ébauche les thèmes de l'affranchissement par la rêverie et du tarissement de l'imagination, qu'il perçoit le sentiment de l'existence lié à la jouissance de soi, qu'il envisage les conditions du bonheur ou imagine les félicités de l'au-delà comme une compensation aux misères de l'ici-bas, il se rapproche au contraire de la sérénité des *Rêveries*. Le «je n'écris que pour moi» de la vingt-troisième carte annonce le «je n'écris mes rêveries que pour moi» de la *Première Promenade*. Les cartes à jouer qui attestent la permanence du projet de la «morale sensitive» et du thème de l'existence considérée comme une rêverie prolongée évoquent le contenu des *Rêveries*. La déclaration de la première carte: «Ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour» éclaire le processus de la création chez Rousseau, ainsi que le sens de son dernier ouvrage.

S'il est impossible de déterminer avec exactitude la période de la rédaction des cartes à jouer, on peut toutefois la fixer vraisemblablement entre la tentative de déposer le manuscrit des *Dialogues* sur le maître-autel de Notre-Dame et le début de la composition des *Rêveries*. Les notes prises sur les cartes doivent appartenir, comme semble le révéler leur contenu thématique, au temps de l'élaboration des

Rêveries, c'est-à-dire à une période intermédiaire entre la fin du printemps et la fin de l'été 1776, alors que Rousseau songeait à écrire l'œuvre qui deviendra son testament littéraire et spirituel.

Les cartes à jouer offrent, selon les termes de Robert Ricatte, «une occasion privilégiée de voir la pensée de Rousseau à l'état naissant» et de saisir un mode de création familier à l'écrivain. Pendant ses promenades, consacrées tant à l'observation de la nature qu'à la rêverie et à la méditation, Jean-Jacques avait coutume de prendre des notes sur des carnets ou des morceaux de papier qu'il emportait avec lui, ainsi qu'il l'exprime dans *Mon Portrait*:

Je ne fais jamais rien qu'à la promenade, la campagne est mon cabinet; l'aspect d'une table, du papier et des livres me donne de l'ennui, l'appareil du travail me décourage, si je m'asseie pour écrire je ne trouve rien et la nécessité d'avoir de l'esprit me l'ôte. Je jette mes pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier, je couds ensuite tout cela tant bien que mal et c'est ainsi que je fais un livre (Pléiade, t. I, p. 1128).

Rousseau conçoit, élabore ses écrits en se promenant à travers les solitudes de la campagne et des forêts; la marche a la propriété de stimuler sa pensée, d'animer son imagination. La claustration dans une chambre, «sous les solives d'un plancher», ne suscite en aucune manière, chez lui, l'impulsion créatrice, il a besoin, pour méditer une œuvre, des vastes espaces de la nature et du mouvement physique de la marche qui excite les élans de la pensée et de l'affectivité. Le rythme que la promenade imprime au corps déclenche le rythme des idées et de l'imagination, comme Rousseau le signifie à plus d'une reprise dans les *Confessions*: «Tous ces divers projets m'offraient des sujets de méditations pour mes promenades: car comme je crois l'avoir dit, je ne puis méditer qu'en marchant; sitôt que je m'arrête je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds» (Pléiade, t. I, p. 410). La méthode de Jean-Jacques consiste à noter sur un carnet les idées qui lui sont dictées par la contemplation et l'exercice de la promenade. La liberté intérieure que l'écrivain découvre dans l'espace crée une espèce de milieu dynamique, propice au surgissement de l'idée et aux impulsions de l'écriture. «Je destinai, comme j'avais toujours fait, mes matinées à la copie et mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livret blanc et de mon crayon: car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise que *sub dio* je n'étais pas tenté de changer de méthode» (Pléiade, t. I, p. 404). Rousseau s'est accoutumé à *écrire dans son cerveau*, «à la promenade, au milieu des rochers et des bois», à noter ses réflexions sur un carnet ou un papier au fur et à mesure qu'elles naissaient. Les vingt-sept cartes à jouer attestent qu'il est resté fidèle à cette méthode jusqu'à la fin de sa vie. Elles représentent des ébauches à partir desquelles il a construit certains développements. Une telle méthode, nouvelle en France à l'époque, révèle que la création littéraire est associée chez Rousseau à la présence des énergies cosmiques du végétal, de l'eau et de la lumière. Elle témoigne de l'aspiration de l'écrivain à refouler les ténèbres qui le menacent à l'aide des clartés issues de la nature et de l'esprit.

(1970) *Marc Eigeldinger*

BIBLIOGRAPHIE

des éditions récentes des cartes à jouer

Les Rêveries du Promeneur solitaire, édition critique par Marcel Raymond, Genève, Droz, 1948, pp. 165-174.

Les Rêveries du Promeneur solitaire, édition critique par John S. Spink, Paris, Didier, 1948, pp. XXI-XXXV.

Œuvres complètes, t. I, édition publiée et commentée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1959, pp. 1165-1172.

Les Rêveries du Promeneur solitaire, texte établi par Henri Roddier, Paris, Garnier, 1960, pp. XLVII-LXI.

[*Les Rêveries du Promeneur solitaire. Fac-similé du manuscrit original* [...] avec une introduction de Marc Eigeldinger, Genève, Slatkine, 1978.]

Outre les introductions de Marcel Raymond, John S. Spink et Henri Roddier, il convient de mentionner l'étude de Robert Ricatte, *Un Nouvel Examen des Cartes à jouer* dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. XXXV, Genève, 1959-1961, pp. 239-262.

1 Pour bien remplir le titre de ce recueil je devrais en commencer il y a plus de soixante ans : car ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour.

Je le commence aujourd'hui quoique tard parce qu'il ne me reste plus rien de mieux à faire en ce monde.

Je sens déjà mon imagination se glacer comme mes facultés s'affaiblir. Je m'attends à voir mes souvenirs devenir plus froids de jour en jour jusqu'à ce que l'ennui de les écrire m'en ôte le courage ; ainsi mon [illegible] ne [illegible] ~~quand~~ ~~[illegible]~~ quand j'approcherai de la fin de ma vie.

1 v.

2 il est vrai que l'h le plus impassible est assujetti par son corps et ses sens aux impressions du plaisir et de la douleur et a leurs effets. Mais ces impressions purement physiques ne sont par elles mêmes que des sensations. Elles peuvent seulement produire des passions meme quelquefois des vertus soit lors que l'impression profonde et durable se prolonge dans l'ame et survit a la sensation ; soit quand la volonté mue par d'autres motifs resiste au plaisir ou

2 v.

consent a la douleur ; encore faut-il que cette volonté de souffrir, toujours l'emporte dans l'acte qui consomme car si la sensation plus puissante arrache enfin le consentement toute la moralité de la resistance s'evanouit et l'acte redevient et par lui meme et par ses effets redevient absolument le même que si il eut été pleinement consenti. Cette risque paroit dure ; mais aussi n'est ce pas par lui que la vertu porte un nom si sublime ; si la victoire ne coutoit rien qu'elle couronne merite-t-elle

2 r.

3 le bonheur est un etat trop constant et l'homme trop muable pour que l'un convienne a l'autre. Solon citoit a Cresus l'exemple de trois hommes heureux moins a cause du bonheur de leur vie que de la douceur de leur mort et nulli accordoit point d'etre un h. heureux tandis qu'il vivoit encore. L'experience prouva qu'il avoit raison. J'ajoute que s'il est quelque homme vraiment heureux

3 v.

sur la terre on ne peut le citera pas en exemple car personne que lui n'en fait rien.

3 r.

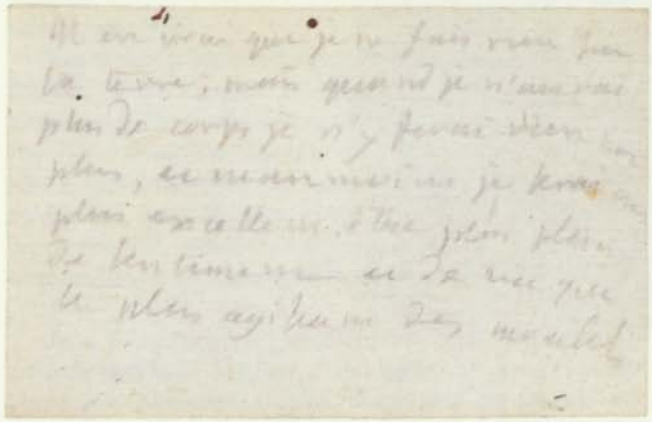

4 v.

4 r.

5 r.

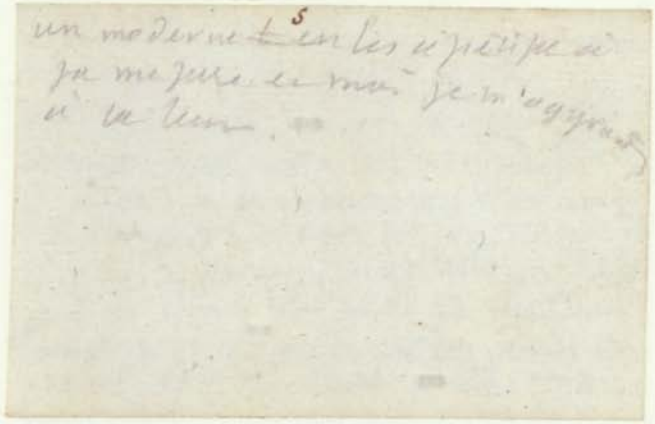

5 v.

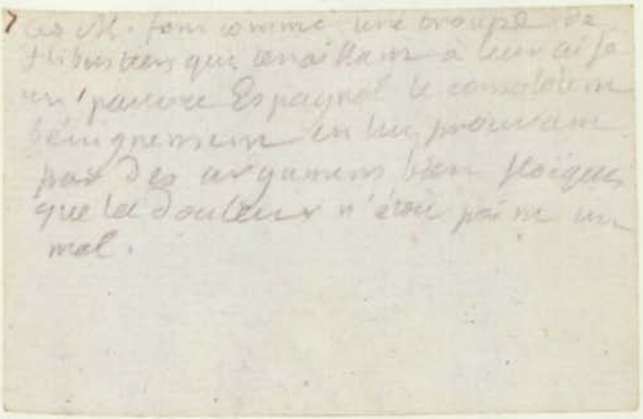

7 v.

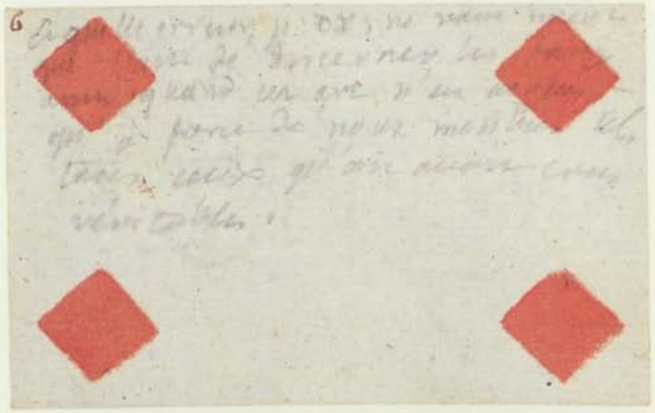

6 r.

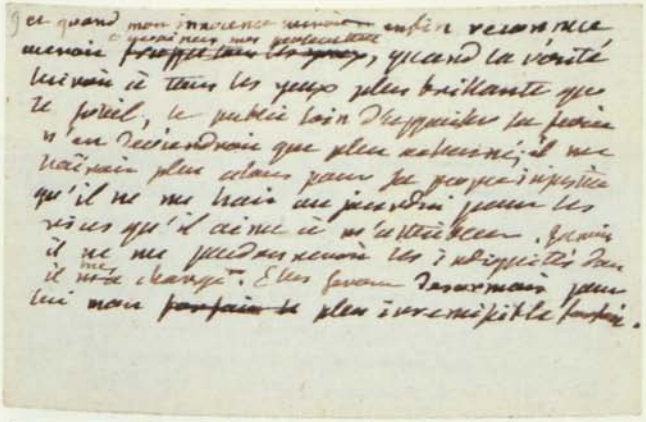

9 v.

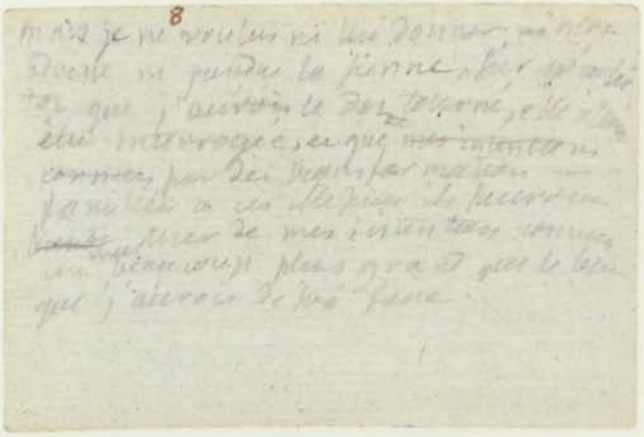

8 v.

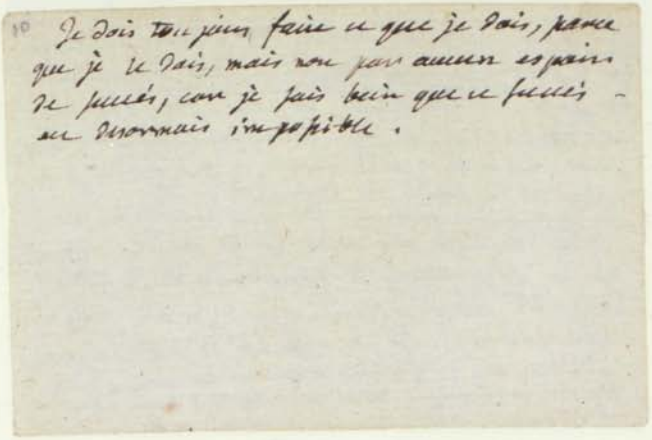

10 v.

Je me représente l'étonnement de cette génération si ~~fo~~ se perde si orgueilleuse si sûre de son prétendu savoir, et qui compte avec une si ~~grand~~ cruelle présence sur l'infaillibilité de ses lumières à mon égard.

11 v.

Il n'y a plus ni affinité ni fraternité entre eux et moi, ils m'ont rejeté pour leur frère et mais je ne puis ~~[illegible]~~ me défaire de les prendre au mot. Avec ~~[illegible]~~ je pourrais ~~[illegible]~~ encore avec quelque soupçon d'humanité je le ferais sans doute, non comme avec des ~~[illegible]~~ mais ~~[illegible]~~ comme avec des êtres sans frein et pitoyables qui ont le sein de pardonnerait de pardonner mais de même et de meilleur cœur encore un chien qui pourrait être. Car n'étant ni traîtres ni parjures ils ne me pardonnent jamais pas ~~[illegible]~~ un chien ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ qu'un homme de cette génération.

12 v.

Le souverain lui-même n'a droit de faire grâce qu'après que le coupable a été convaincu et jugé ~~[illegible]~~ par toutes les formes. Autrement ce serait lui imputer la tache du crime ~~sans l'en avoir convaincu~~ sans l'en avoir convaincu ce qui serait la plus cuisante de toutes les injustices.

S'ils voulaient me nommer de pairs, c'est en m'abreuvant d'ignominie. La clémitié dont ils usent à mon égard, n'est pas bienfaisance, elle est opprobre et outrage; elle est un moyen de m'avilir et rien de plus. Ils me voudraient mort sans doute, mais ils m'aiment encore mieux vivant et diffamé.

13 v.

14 r.

Et je renverrai leur aumône avec la même réponse qui parut qu'un paysan pour avoir pris un voleur qui a pris lui avoir pris sa bourse lui en rend une partie pour achever son chemin. En cela y a-t-il cette différence que l'intention du voleur n'est pas d'éviter le paysan mais uniquement de le soulager. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ soulager.

Il n'y a que moi seul au monde qui se tire ~~[illegible]~~ chaque jour avec la certitude perpétuelle de n'apercevoir ~~sans [illegible]~~ aucune nouvelle peine et de ne pas se coucher plus malheureux.

14 v.

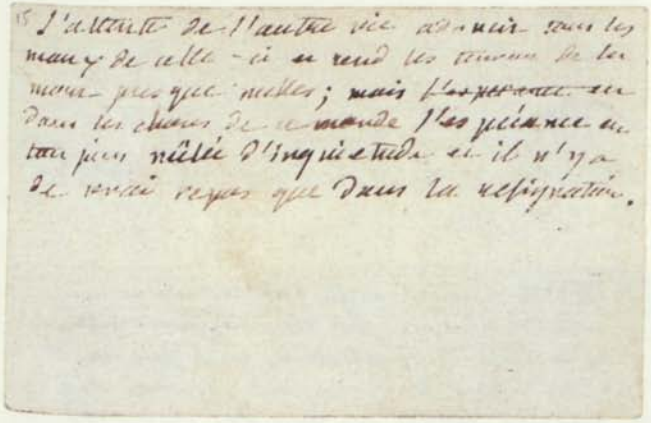

15 v.

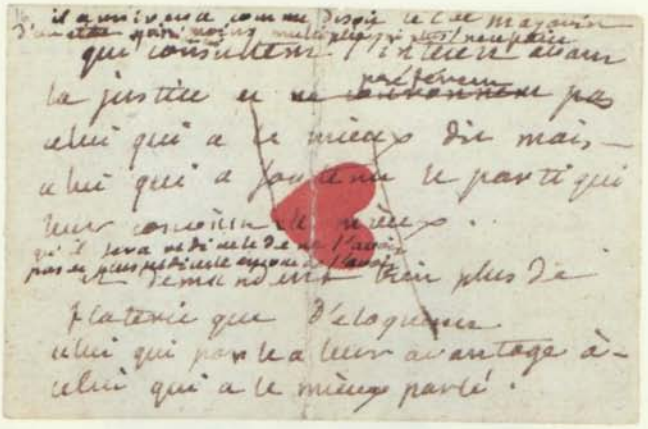

16 r.

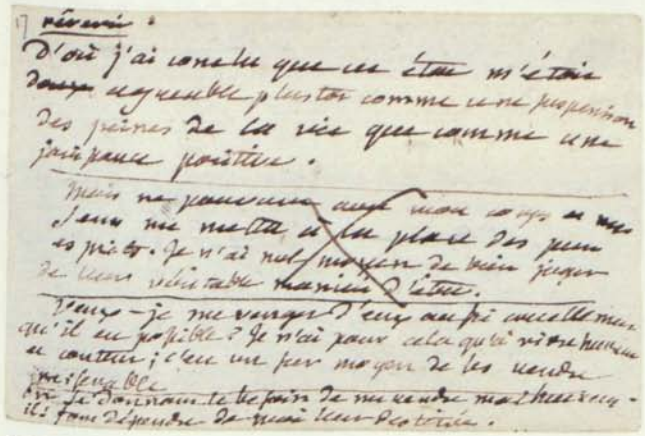

17 v.

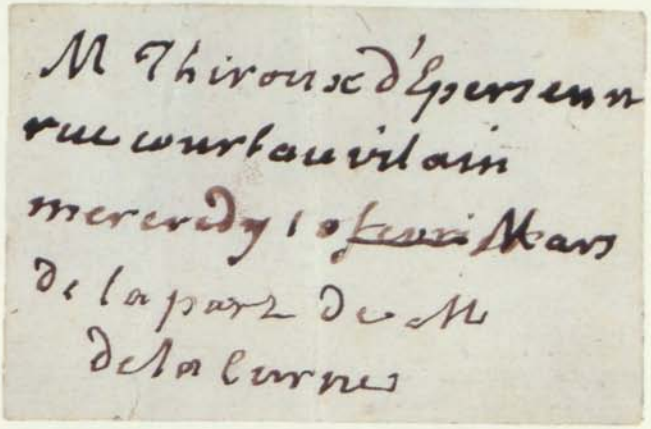

M Thiers rue d'Isserseuz
rue courtauvilain
mercredy 1 o ~~février~~ Mars
de la part de M
de Malleures

16 v.

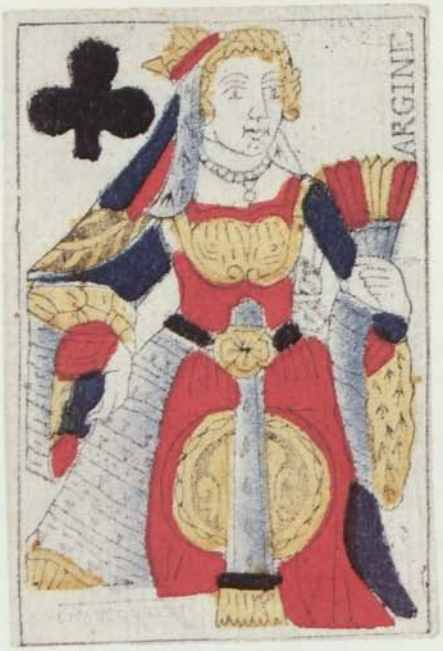

18 r.

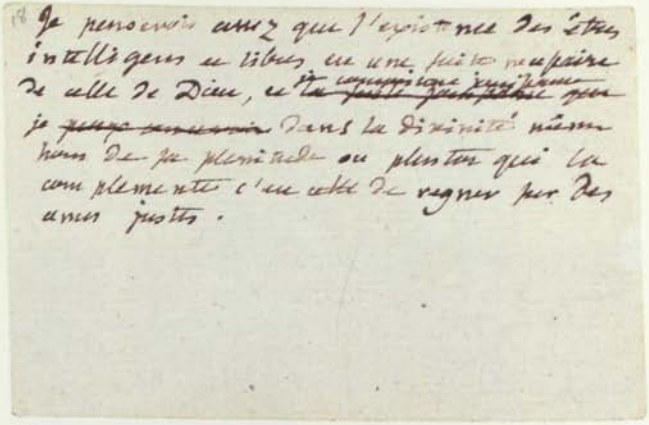

18 v.

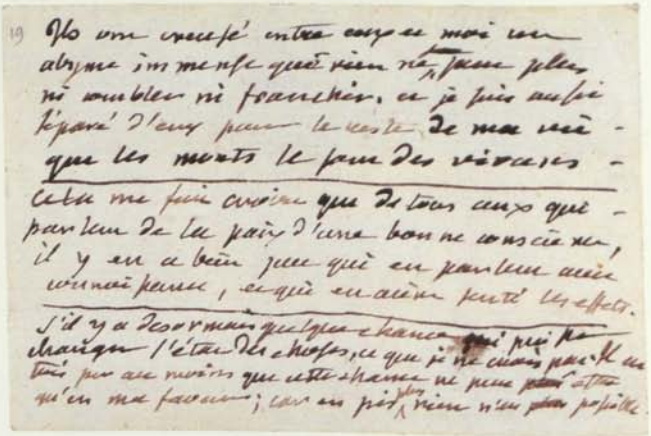

19 v.

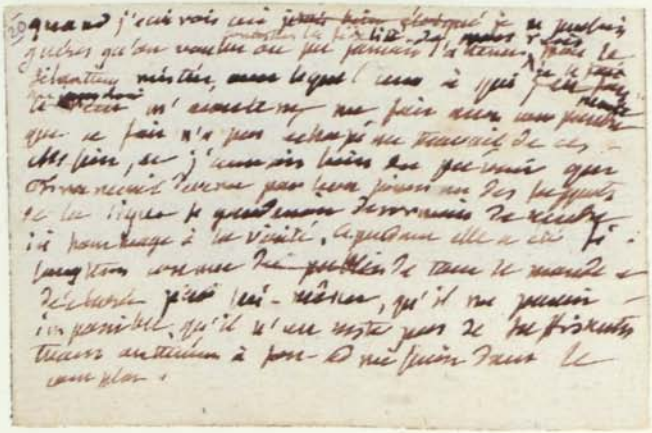

20 v.

21 v.

22 v.

23 v.

24 v.

24 r.

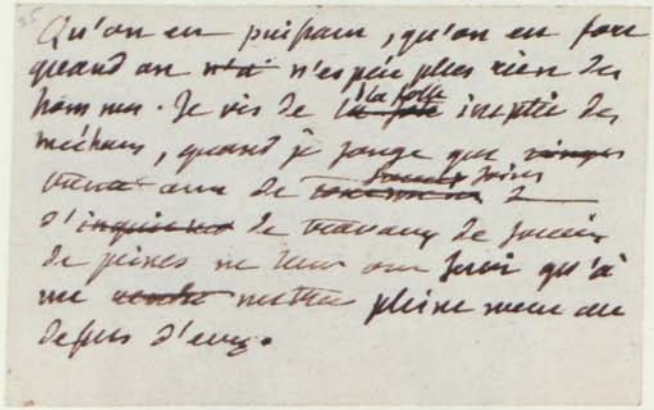

25 v.

27 r.

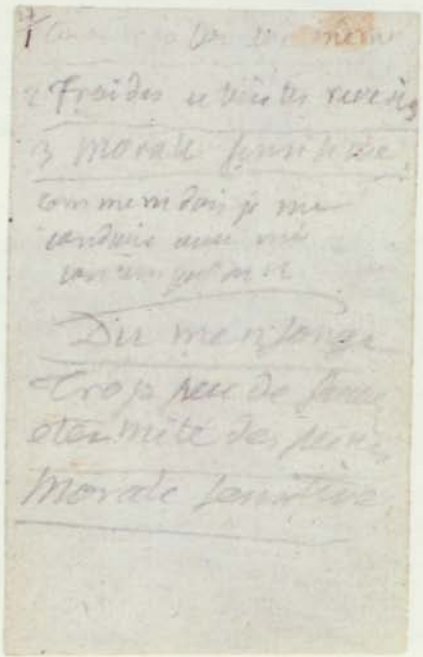

27 v.

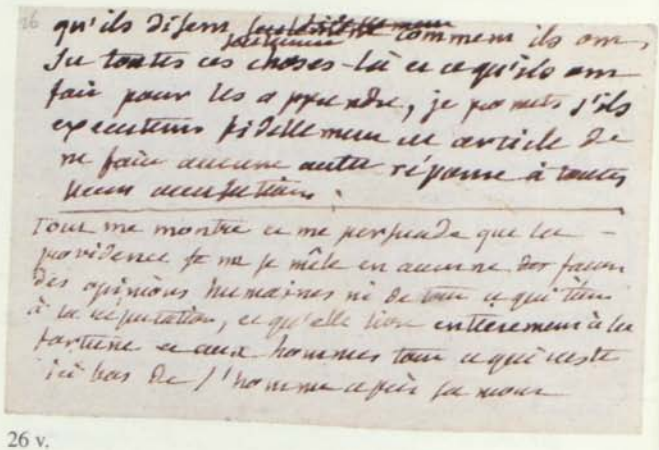

26 v.

TEXTES DES CARTES À JOUER

Texte transcrit par F.S. Eigeldinger et R. Kaehr

1. Au verso du 6 de cœur (encre): Pour bien remplir le titre de ce recueil / je l'aurois du commencer il y a [plus de] / soixante ans: car ma vie entiére n'a guére / été qu'une longue réverie divisée en / chapitres par mes promenades de chaque jour.
Je le commence aujourd'hui quoique tard parce qu'il / ne me reste plus rien de mieux à faire en ce / monde.
Je sens déjà mon imagination se glacer toutes / mes facultés s'affoiblir. Je m'attends à voir / mes reveries devenir plus froides de jour en / jour jusqu'à ce que l'ennui de les écrire m'en / ôte le courage; ainsi mon livre si je le continue doit naturellement / finir quand j'approcherai de la fin / de ma vie.

2. Au verso du 8 de cœur (crayon repassé à l'encre): il est vrai que l'h[omme] le plus impassible est / assujeti par son corps et ses sens aux / impressions du plaisir et de la douleur et à / leurs effets. Mais ces impressions purement / physiques ne sont par elles mêmes que / des sensations. Elle peuvent seulement / produire des passions même quelquefois des / vertus soit lors que l'impression profonde et durable / se prolonge dans l'ame et survit a la / sensation; soit quand la volonté [déterminée] mue / par d'autres motifs resiste au plaisir ou /
Au recto: consent à la douleur; encore faut-il / que cette volonté demeure toujours [dominante] regnante / dans l'acte [...] car si la sensation plus puissante / arrache enfin le consentement, / toute la moralité de la resistance s'evanouit / et l'acte redevient et par lui même et / par ses effets redevient absolument le même / que s'il eut été pleinement consenti. Cette rigueur / paroit dure, mais aussi n'est ce donc pas par lui / que la vertu porte un nom si sublime. Si / la victoire ne coutoit rien quelle / couronne meriteroit-elle.

3. Au verso du 3 de pique (crayon repassé à l'encre): Le bonheur est un état trop constant / et l'homme un être trop muable / pour que l'un convienne à l'autre. / Solon citoit à Cresus l'exemple de / trois hommes heureux, moins à cause du / bonheur de leur vie que de la douceur / de leur mort, et ne lui accordoit / point d'être un h[omme] heureux tandis / qu'il vivoit encore. L'expérience / prouva qu'il avoit raison. J'ajoute / que s'il est quelque homme vraiment heureux /
Au recto: sur la terre, on ne le citera / pas en exemple, car personne / que lui n'en sait rien.

[...] mouvement pressé continu que j'apercois / m'avertit que j'existe / car il est certain que la / seule affection que j'éprouve alors / est la foible sensation d'un bruit / léger égal et monotone. De quoi / donc est-ce que je jouis de moi ou [...]

4. Au verso de la Dame de carreau Rachel (crayon): Il est vrai que je ne fais rien sur / la terre, mais quand je n'aurai / plus de corps je n'y ferai rien non / plus, et neanmoins je serai un / plus excellent être plus plein / de sentiment et de vie que / le plus agissant des mortels.

5. Au verso du Roi de trèfle Alexandre (crayon): un moderne les apetisse à / sa mesure et moi je m'aggrandis / à la leur.

6. Au recto du 4 de carreau (crayon): Et quelle erreur p[ar] ex[emple] ne vaut mieux / que l'art de discerner les faux / amis quand cet art n'est acquis / qu'à force de nous montrer tels / tous ceux qu'on avoit crus véritables.

7. Au verso du 8 de carreau (crayon): Ces M[essieurs] font comme une troupe de / flibustiers qui tenaillant à leur aise / un pauvre Espagnol le consoloient / bénignement en lui prouvant / par des argumens bien stoïques / que la douleur n'étoit point un / mal.

8. Au verso du 5 de cœur (crayon): mais je ne voulus ni lui donner mon / adresse ni prendre la sienne, sur qu'aussi / tot que j'aurois le dos tourné, elle alloit / être interrogée, et que / par des transformations / familieres à ces Messieurs ils sauroient / tirer de mes intentions connues / un mal beaucoup plus grand que le bien / que j'aurois désiré faire.

9. Au verso du 8 de cœur (encre): et quand mon innocence enfin reconnue / auroit [frappé tous les yeux] convaincu mes persecuteurs, quand la vérité / luiroit à

tous les yeux plus brillante que / le soleil, le public loin d'appaiser sa furie / n'en deviendroit que plus acharné; il me / haïroit plus alors pour sa propre injustice / qu'il ne me hait aujourdui pour les / vices qu'il aime à m'attribuer. Jamais / il ne me pardonneroit les indignités dont / il me charge. Elles seront desormais pour / lui mon plus irremissible forfait.

10. Au verso du 4 de cœur (encre): Je dois toujours faire ce que je dois, parce / que je le dois, mais non par aucun espoir / de succés, car je sais bien que ce succés / est desormais impossible.

11. Au verso du 6 de cœur (encre): Je me represente l'étonnement de cette / generation si superbe si orgueilleuse si fiére / de son prétendu savoir, et qui compte / avec une si [grand] cruelle suffisance / sur l'infaillibilité de ses lumiéres à / mon égard.

12. Au verso du 9 de trèfle (encre): Il n'y a plus ni affinité ni fraternité / entre eux et moi, ils m'ont renié pour leur / frère et moi je me fais [honneur] gloire de les prendre / au mot. Que si neanmoins je pouvois remplir encore envers eux / quelque devoir d'humanité je le ferois sans doute, / non comme avec mes semblables mais / comme avec des étres souffrans et sensibles qui / ont besoin de soulagement. Je soulagerois de / même et de meilleur cœur encore un chien / qui souffre. Car n'étant ni traitre ni / fourbe et ne caressant jamais par fausseté un / chien [me tient de plus prés] m'est beaucoup plus proche / qu'un homme de cette generation.

13. Au verso du 5 de cœur (encre): le souverain lui-même n'a droit de faire / grace qu'après que le coupable a été [convaincu / et] jugé et condamné dans toutes les formes. Autrement ce seroit lui imprimer / la tache du crime / sans l'en avoir convaincu, ce qui [est] seroit la plus / criante de toutes les iniquités.

S'ils veulent me nourrir de pain, c'est / en m'abruvant d'ignominie. La charité / dont ils [usent] veulent user à mon égard, n'est pas / beneficence, elle est opprobre et outrage; / elle est un moyen de m'avilir et rien de plus. / Ils me voudroient mort sans doute; mais ils / m'aiment encor mieux vivant et diffamé.

14. Au verso du Valet de carreau Hector (encre): et je recevrai leur aumone avec la même / reconnoissance qu'un passant peut avoir pour / un voleur qui après lui avoir pris sa / bourse lui en rend un petite partie pour / achever son chemin. Encore y a t-il cette / difference que l'intention du voleur n'est pas / d'avilir le passant mais uniquement de [le] le / [soulager. l'aider] soulager.

Il n'y a que moi seul au monde qui se lève / chaque jour avec la certitude parfaite de / n'eprouver dans la journée aucune nouvelle peine et de ne / pas se coucher plus malheureux.

15. Au verso du 8 de cœur (encre): L'attente de l'autre vie adoucit tous les / maux de celle-ci et rend les terreurs de la / mort presque nulles; mais / dans les choses de ce monde l'espérance est / toujours mêlée d'inquietude et il n'y a / de vrai repos que dans la resignation.

16. Au recto de l'As de cœur (encre; très raturé): il arrivera comme disoit le C[ardin]al Mazarin / d'un état qui n'est ni moins multiplié ni plus necessaire / qui consultent l'intérest avant / la justice et [ne consultent pas] préférent / celui qui a le mieux dit / mais celui qui a soutenu le parti qui / leur convient le mieux.
qu'il sera ridicule de ne l'avoir / pas et plus ridicule encore de l'avoir.
et demandent bien plus de / flaterie que d'eloquence / celui qui parle a leur avantage à / celui qui a le mieux parlé.

Au verso de cette carte figure une adresse de la main de Rousseau?: M Thiroux d'Epersenn[es] / rue courtauvilain / mercredy 10 [fevrier] Mars / de la part de M / de la Curne [1773?]

17. Au verso du 6 de trèfle (encre): <u>rêverie</u>.
d'où j'ai conclu que cet état m'étoit / [doux] agreable plustot comme une suspension / des peines de la vie que comme une / jouissance positive.

[Mais ne pouvant avec mon corps et mes / sens me mettre à la place des purs / esprits. Je n'ai nul moyen de bien juger / de leur véritable maniére d'être.]

Veux-je me venger d'eux aussi cruellement / qu'il est possible? Je n'ai pour cela qu'à vivre heureux / et content; c'est un sur moyen de les rendre / miserable[s].

En se donnant le besoin de me rendre malheureux / ils font dépendre de moi leur destinée.

18. Au verso de la Dame de trèfle Argine (encre): Je penserois assez que l'existence des êtres / intelligens et libres est une suite necessaire / de celle de Dieu, et je concois une jouissance / dans la Divinité même / hors de sa plenitude ou plustot qui la / complemente c'est de regner sur des / ames justes.

19. Au verso du 8 de trèfle (encre): Ils ont creusé entre eux et moi un / abyme immense que rien ne peut plus / ni combler ni franchir, et je suis aussi / séparé d'eux pour le reste de ma vie / que les morts le sont des vivans.

Cela me fait croire que de tous ceux qui / parlent de la paix d'une bonne conscience, / il y en a bien peu qui en parlent avec / connoissance, et qui en aient senti les effets.

S'il y a desormais quelque chance qui puisse / changer l'état des choses, ce que je ne crois pas, Il est / très sur au moins que cette chance ne peut [plus] être / qu'en ma faveur; car en pis plus rien n'est possible.

20. Au verso du 9 de carreau (encre): quand j'ecrivois ceci [j'etois bien éloigné] je ne pensois / guéres qu'on voulut ou put jamais l'alterer contester la fidélité de mon récit. Mais le / silencieux mistére avec lequel ceux à qui [j'en fais le récit] je le fais / aujourdui m'écoutent me fait assez comprendre / que ce fait n'a pas échapé au travail de ces / Messieurs, et j'aurois bien du prévoir que / Francueil devenu par leurs soins un des suppots / de la ligue se garderoit desormais de rendre / ici hommage à la vérité. Cependant elle a été si / longtems connue [du public] de tout le monde et / déclarée par lui-même, qu'il me paroit / impossible qu'il n'en reste pas de suffisantes / traces anterieures à son admission dans le / complot.

21. Au verso du 5 de cœur (encre): Je ne puis douter que Fran[cueil] et ses [camarades] associés / n'aient conté depuis la chose bien differem/ment: mais quelques gens de bonne foi / n'auront pas oublié peut être comment / il la racontoit d'abord et dans la suite jusqu'à ce / que son admission dans le complot / lui fit changer de langage.

22. Au verso du Valet de cœur Lahire (encre): Les uns [m'embrassent pleurent de joye en me voyant] me baisent avec / transport,
Les uns me recherchent avec empressement pleurent de joye et d'attendrissement / à ma vue, m'embrassent me baisent avec / transport avec larmes, les autres s'animent à / mon aspect d'une fureur que je vois étinceller / dans leurs yeux, les autres crachent ou sur / moi ou tout près de moi avec tant d'affectation / que l'intention m'en est claire. [Malgré] des / signes si différens sont tous inspirés par le / même sentiment, cela ne m'est pas moins / clair. Quel est ce sentîment qui se manifeste par / tant de signes contraires. C'est celui, je le vois, de tous mes / contemporains à mon égard; du reste il m'est inconnu.

23. Au verso de l'As de trèfle (encre): La honte accompagne [ordinairement] / l'innocence, le crime ne la connoit plus.

Je dis tout naivement mes sentiments mes opinions / quelque bizarres quelques paradoxes qu'elles puissent être; / je n'argumente ni ne prouve parce que / je ne cherche à persuader personne et / que je n'écris que pour moi.

24. Au verso de l'As de cœur (encre): toute la puissance humaine est sans force desormais / contre moi. Et si j'avois des passions fougueuses / je les pourrois satisfaire à mon aise aussi / publiquement qu'impunément. Car il est clair / que redoutant plus que la mort toute explication / avec moi ils l'éviteront à quelque prix que / ce puisse être. D'ailleurs que me feront-ils, m'arrê/teront-ils c'est tout ce que je demande et je ne puis / l'obtenir. Me tourmenteront-ils; ils changeront / l'espéce de mes [maux] souffrances, mais ils ne les / augmenteront pas; me feront-ils mourir / Oh qu'ils s'en garderont bien. Ce seroit / finir mes peines. Maitre et Roi sur la terre / tous ceux qui m'entourent sont à ma merci, je peux / tout sur eux et ils ne peuvent plus rien sur moi.

Au recto: Mais quand ces M[e]ss[ieu]r[s] m'ont réduit à l'état où je / suis ils savoient bien que je n'avois pas l'ame / haineuse et vindicative: sans quoi ils / ne se seroi[en]t jamais exposés à ce qui en / pouvoit arriver.

25. Au verso du Valet de cœur Lahire (encre): Qu'on est puissant, qu'on est fort / quand on n'espére plus rien des / hommes. Je ris de [la sote] la folle ineptie des / méchans, quand je songe que [vingt] / trente ans de [tourmens soucis] soins / [d'inquiétudes] de travaux de soucis / de peines ne leur ont servi qu'à / me [rendre] mettre pleinement au / dessus d'eux.

26. Au verso de l'As de pique (encre): qu'ils disent [fidellement] seulement comment ils ont / su toutes ces choses-là et ce qu'ils ont / fait pour les apprendre, je promets s'ils / executent fidellement cet article de / ne faire aucune autre réponse à toutes / leurs accusations.

Tout me montre et me persuade que la / providence ne se mêle en aucune façon / des opinions humaines ni de tout ce qui tient / à la réputation, et qu'elle livre entierement à la / fortune et aux hommes tout ce qui reste / ici bas de l'homme après sa mort.

27. Au verso du Roi de pique David (crayon):

1. Connois toi toi même

2. Froides et tristes reveries

3. morale sensitive

comment dois je me
conduire avec mes
contemporain[s]

Du mensonge

Trop peu de santé [??]
éternité des peines

Morale sensitive

ROUSSEAU SOUS LE REGARD FRANÇAIS

Est-il possible de parler de Rousseau avec calme? Est-il possible de le juger avec équité? Partisan de Rousseau, nous n'y prétendons pas nous-même. Avant de les annoncer, on verra nos couleurs. Rousseau est un cas. Nous l'abordons en journaliste comme un événement. De son vivant Rousseau fut un événement. Il l'est encore par les débats qu'il provoque. C'est un écrivain engagé qui appelle l'engagement. Pour susciter autant de ferveur et de détestation, il n'a pas d'égal en littérature. Ecrivain diffamé, il appartient à ses fidèles de lui rendre justice.

Hors du commun par sa personne, ses écrits et ses idées, Rousseau l'est aussi par ce qu'il engendre autour de lui d'excessif, d'irrationnel, ainsi en France l'opinion largement négative qu'on a de lui.[1] La mésestime ne désarme pas. Elle reproduit les mêmes griefs, les mêmes préjugés, de générations en générations. Même les gens qui ne l'ont pas lu reprennent contre lui les poncifs et les ragots.

Etrange quand même, ce long acharnement sur sa tombe, comme si cet homme qu'on a cru mort, ce prophète de la modernité, autre lumière du monde, il fallait chaque fois le tuer encore. D'autres penseurs, et des plus turbulents, le trépas les change en effigies respectables et respectées, éteint leur bruit et la postérité les accueille avec respect. On ne s'affronte plus autour de Pascal, cet «effrayant génie», disait Chateaubriand. En littérature aussi le temps est galant homme. Sade qui fut à la Bastille finit dans la Pléiade, l'Enfer sur papier bible à la veillée des chaumières.

Pour Rousseau, la postérité n'a pas cette élégance, et toute la question est de savoir pourquoi. L'œuvre traversée de passion continue de passionner bruyamment ses lecteurs. On ne lit pas Rousseau sans prendre parti. Il y a chez l'auteur du *Contrat social*, par l'effet d'une ferveur communicative, une force d'interpellation qui est de l'ordre de la sommation, une puissance rhétorique qui emporte le lecteur et le rend véhément à son tour.

Il se trouve également qu'à travers ses livres apparaît l'homme clairement. On peut lire tout Diderot sans voir Diderot. On ne lit pas trois lignes de Rousseau sans voir Rousseau. Faites venir le prévenu! Il est là avec sa tête d'innocent persécuté, prêt à répondre de ses écrits comme nul écrivain n'a jamais répondu des siennes. Entre la phrase de Rousseau et sa personne, il y a transparence, immédiateté. Quand on voit l'une on voit l'autre. Rousseau est un visage. D'où avec son lecteur un rapport personnalisé, pour la ferveur ou l'exécration. Rousseau s'assume et se montre. En conséquence, n'est-ce pas, on aurait tort de se gêner avec lui qui ne s'est pas gêné avec les autres! Expérimentateur de ses idées, c'est un sermonneur à prendre au mot. On l'attend au contour. Qu'il prêche, soit, mais d'abord par l'exemple. Quand on parle de culture, il sort des allumettes. Cet homme est dangereux, capable de renverser une montagne ou une idéologie. Il embrase.

Cette présence de Rousseau, cette immanence de l'homme dans l'œuvre, est peu faite pour la sérénité du dialogue. Depuis plus de deux siècles, le débat sur les idées de Rousseau conduit au procès de Rousseau. On ne lui fait grâce de rien. Il faut qu'il réponde de tout, même de son silence ou de son manteau. Cela fait un lourd contentieux. La jurisprudence à son propos embarrasse la justice. On aimerait pouvoir s'en alléger.

Est-ce possible? Peut-on contempler Rousseau d'un regard froid? Le dilemme est qu'il faudrait répudier l'affectivité pour l'approcher et qu'on a besoin de cette affectivité pour le comprendre. Rousseau s'adresse à nos sens autant qu'à notre raison. «On n'apprend rien si on ne sent rien», dit-il. Retournons-lui la formule: «On n'apprend pas Rousseau si on ne le sent pas.» Mais avec le risque qu'en le sentant fortement, dans un sens ou dans l'autre (il n'y a guère de tiédeur possible avec lui) l'affectivité ne vienne altérer le jugement.

C'est ce paradoxe depuis longtemps qui déroule devant lui ce tapis jamais terminé de rumeurs, de malentendus et de préjugés où l'on se prend les pieds. Rousseau manipulé, obscurci, travesti, instrumentalisé par des passions injustes et pour des intérêts contradictoires. Gagné ou perdu, le cœur a prononcé, la cause est entendue. Rousseau est décrété de sainteté ou d'abomination, aujourd'hui comme hier. L'encens ou le soufre, le royaume ou l'exil.

Toute sa vie, Rousseau, écrivain prophétique, court après ses témoins. Toute sa vie, ce solitaire recherche la reconnaissance du monde. Et s'il range à sa foi les meilleurs esprits, ce n'est pas assez. Il les lui faut tous, parce que la vérité est une, nue, absolue quand on la fonde sur l'absolu de la nature. Et voilà comment l'exigence de convaincre suscite entre lui et son public un rapport dialectique de désir et de refus, qui fait écho à son

propre rapport entre ses idées et sa sensibilité: la transparence et l'obstacle.

Mais retenons d'abord ce que le contentieux doit au caractère de l'homme, pas facile, susceptible, ombrageux, puis à l'œuvre, terriblement trompeuse sous sa surface de charme, semblable à l'eau calme d'un lac prête au remous et au tourbillon dès qu'on y plonge, masse subversive, provocatrice. C'est que le doux Rousseau, en matière d'idées, ne conte pas fleurette sur les bords du chemin. Il plonge et creuse, prend son thème en plein champ, au cœur de l'interrogation de l'homme, son être et son destin: la société, l'amour, Dieu, l'éducation. Prose incendiaire. On s'enflamme à Rousseau, quitte à le brûler lui-même, mais avec le risque en retour de se faire incendier pour avoir osé lui jeter la torche. «L'anti-rousseauisme, écrit Starobinski, est une réponse au rousseauisme tout aussi contestable.»

Mais encore! Rousseau n'est pas le premier à traiter de ces grands sujets. Qu'y-a-t-il donc d'inflammable en lui? Il y a qu'en prétendant cheviller la vérité – sa vérité – à l'état de nature, *vitam impendere vero,* il en tire une conscience entière, totale, pour ne pas dire totalitaire, une conscience qui est de l'ordre de l'illumination, de la révélation. C'est une assurance peu propre au débat. On ne discute pas une révélation. Rousseau ne conçoit pas qu'on puisse penser autrement que lui, sauf par ignorance ou perversité. A ce compte la critique devient sans objet. Rousseau dont l'œuvre est toute entière une critique du monde, n'aime pas la critique. D'où sa véhémence contre ceux qui, n'étant pas ignorants, ne peuvent être que pervers.

Candeur de l'homme, proche de l'orgueil, Rousseau n'a de doute que sur les autres, pas sur soi-même, en quoi, contre Descartes, il est peu philosophe. Il pense, donc il a raison. Le prophète d'un monde nouveau ne peut avoir contre lui que la persécution ou le procès d'intention. D'où la nécessité pour lui d'aplanir les voies, d'ouvrir les yeux et de désarmer les méchants. Tenté par l'action militante, Rousseau n'en sera empêché que par la force publique et par sa santé chancelante. Il fait ce qu'il peut, là où il est. A l'île Saint-Pierre, il parcourt les chemins la fleur à la main en proclamant: «Avez-vous vu les cornes de la brunelle?» A Paris, l'index sur son livre, on l'imagine criant à la foule: «Avez-vous vu les origines de l'inégalité parmi les hommes?» Et de montrer du doigt, l'imprudent, la propriété et son cortège, cette propriété à laquelle les Conventionnels de 1793 eux-mêmes n'oseront toucher.

Est-il possible de faire le ménage, d'écarter de Rousseau ces sectarismes, ces sédiments devant sa porte accumulés par tant de controverses? Ce n'est pas notre affaire. Loin de chercher un Rousseau dépouillé des opinions qui le recouvrent, autorisons-nous au contraire un coup d'œil sur les opinions qui prévalent en France à son sujet, puisque tel est notre propos. Aux deux pôles de l'écrivain, les petites fleurs et les grands problèmes, correspondent les figures contrastées que l'on a de Rousseau dans l'imagerie française: d'une part un solitaire qui herborise, le bonhomme Rousseau, personnage d'almanach un peu simplet, d'autre part, au regard de la société cultivée, un Janus à deux faces, l'une lumineuse, le poète et l'artiste, prophète d'une vie différente, réconciliée avec les plantes et les sentiments, l'autre obscure et inquiétante, apôtre d'une liberté qui, dit-on, mène à la tyrannie, propagandiste d'une mutilante révolution culturelle. Flaubert l'un des premiers a dénoncé l'ennemi des arts et des sciences. D'autres stigmatiseront le corrupteur de la jeunesse, le contempteur de la religion, «misérable avocat de Dieu», dira Mauriac.

Trait commun à ces effigies contrastées: la singularité. Le solitaire est singulier. Rousseau est un type bizarre, bien fait en somme pour ce XVIIIe siècle friand d'exotisme et de curiosités. Canaques, Persans, sauvages ramenés des îles, animaux savants, enfants prodiges, à tout cela s'ajoutent des Suisses aux moeurs étranges, par exemple ces mercenaires qu'amollissent jusqu'aux larmes les chants de leur alpage. En 1730 est paru à Amsterdam, en français, un ouvrage que toute l'Europe s'est arraché: *L'Etat et les délices de la Suisse*. On y découvre la manière dont les Européens voient nos ancêtres: des gens qui agissent en dépit du bon sens, surtout du bon usage, et qu'on soupçonne d'avoir le pied fourchu pour tenir sur les pentes de leurs montagnes. Lorsque à Paris Palissot voudra brocarder Rousseau, il le mettra dans sa comédie et la comédie s'appellera *Les Originaux*.

Avec Rousseau il y a de quoi! Voilà un homme du plus bel air mais qui vit avec une lingère, un musicien capable d'écrire un opéra en quelques semaines mais qui se met en tête, contre toute nécessité, d'inventer de nouveaux signes pour la musique, un éducateur de la jeunesse mais qui abandonne ses enfants, voilà pour la fiche. La police saura y ajouter de moins anodines offenses. A cet original il sera beaucoup pardonné; mais pas d'avoir touché à l'intouchable, la propriété et ses deux

cautions, le trône et l'autel. Alors le non-conformiste n'amusera plus, il fera peur.

1745, c'est le second séjour de Rousseau à Paris dans la capitale, cette fois pour s'y établir. Une montée à Jérusalem; il y aura des rameaux et des flagellations. Rousseau a trente-trois ans, l'âge auquel le Christ achève son ministère; on a presque envie de dire: l'âge auquel Rousseau commence le sien. La gloire et la souffrance, destins croisés. Accents christiques, transfigurés, lettres écrites, dirait-on, d'un Carmel ou d'un Thabor: «Moi le plus sociable, le plus aimant des humains», et qui tire de sa misère l'orgueil de s'adresser à Dieu: «Qu'un seul te dise, s'il l'ose: je fus meilleur que cet homme-là!»

L'amour: Rousseau aurait voulu être aimé de ses semblables. Quand il lui a fallu choisir, il a préféré la fidélité à soi-même. C'était se condamner à la solitude. Un rigide qui ne plie pas. Il ne se réclamait d'aucune classe, d'aucune coterie, seulement d'un lieu, Genève, et cet amarrage identitaire, le seul, lui manquera le moment venu, c'est-à-dire quand il en aura le plus besoin. Même au regard des amitiés philosophiques qu'il noue au début de son séjour à Paris, c'est un indépendant. D'autres se seraient flattés d'appartenir au cénacle de l'*Encyclopédie*, surtout quand on vient du fond de sa province. «J'ai eu quelques liaisons avec ces gens-là», se borne-t-il à dire dans la préface de *La Lettre à d'Alembert*. Un sauvage. «Quelques liaisons!» Fichtre, alors que Diderot lui a confié l'ensemble des articles sur la musique!

Homme de défi malgré lui, provocateur de sentiments qu'il porte à l'excès chez ceux qui l'approchent. En France surtout. En quelques mois ce timide, embarrassé de parole et de manières, conquiert ce qui se fait de mieux dans les salons de la littérature et du monde: Madame d'Epinay, les Dupin, bientôt les Luxembourg, les Conti. L'homme charme ou dérange, le penseur séduit ou inquiète.

Au total, mises à part les années d'engouement qui suivent la publication de *La Nouvelle Héloïse*, en 1760, et la flambée d'hommages sous la Révolution, la part du rejet l'emporte. En France en tout cas. Et c'est ce sujet qu'il faut aborder à présent, un sujet que l'on pourrait formuler, quand on aurait le loisir de lui consacrer le temps nécessaire, à la manière des questions académiques du XVIIIe siècle: «Si la personnalité de Rousseau, citoyen de Genève, et son apport à la connaissance des sciences et des arts a contribué à sa bonne ou à sa mauvaise renommée auprès de la société française».

Le 11 octobre 1994, une petite troupe qu'on aurait prise pour un groupe de visiteurs, s'est réunie au Panthéon à Paris devant son mausolée. C'était pour le bicentenaire de la translation de ses cendres dans le temple dédié aux grands hommes de la République. Un Président, un ambassadeur, quelques notables de Suisse et de France, des représentants du Ministère de l'éducation nationale, de la culture, de l'Institut, quelques enfants chanteurs, telle fut la chambrée.

Deux siècles plus tôt, une foule immense avait accompagné le char funèbre de Rousseau et s'était massée sur la Montagne Sainte-Geneviève. Le 11 octobre 1994, quelques dizaines de personnes s'y sont retrouvées pour une cérémonie du souvenir, après quoi le Panthéon a été rendu à ses pierres, à ses ombres, à Voltaire un instant relégué, auquel la petite troupe avait tourné le dos pendant la cérémonie, moins semble-t-il par intention que par la disposition des tombes.

Cette différence entre la foule de 1794 et la modeste assistance de 1994, on se gardera d'y lire la mesure d'une disgrâce, car alors ce serait trop dire. Voyons-y plutôt le signe du reflux, après la vague révolutionnaire qui avait encensé Rousseau, à l'étiage ordinaire où il flotte dans l'imaginaire français depuis deux siècles. S'il fallait faire court, on dirait: « Les Français n'aiment pas Rousseau parce qu'ils ne se reconnaissent pas en lui». Ce qui n'est pas aimable pour un homme qui a beaucoup fait pour eux. Voltaire lui fait ombrage et le repousse. Entre ces deux têtes les Français ont choisi.

Voyez plutôt leur place respective dans les villes de France. A Paris, Voltaire a tout ce qu'une postérité peut souhaiter: rue, boulevard, quai, place. Rousseau n'a qu'une venelle qu'il faut habiter le quartier pour connaître, entre la rue du Louvre et la rue Saint-Honoré. Voltaire a sa statue partout, Rousseau la sienne nulle part, ou presque.

L'allergie à Rousseau a commencé de son vivant. Elle doit quelque chose à un autre trait de son caractère: sa sincérité. Celle-ci, jointe à son indépendance, le porte à dire ce qu'il pense quand il le pense, sans s'inquiéter de savoir si le moment ou le lieu sont opportuns. Dans une société réglée, Rousseau est sans règle, sans agenda, et sans adresse. Un individu sans manières. «Un ours», dira Madame d'Epinay. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est ni léché, ni léger dans une France où il faut l'être. Partout où il passe, il éclabousse. Son pas n'est pas accordé à son lieu. Sa marche est oblique. On a du mal à le suivre,

à le situer. On aime les classements, il est inclassable. Importun, c'est l'homme du contre-pied.

Même chose dans le domaine des idées. On le voit dès le premier *Discours sur les Arts et les Sciences*. L'académie de Dijon n'a pas choisi son thème au hasard. Elle a pris le vent, et le vent est à l'optimisme, à l'éloge des œuvres. L'académie attend que soit loué le progrès, Rousseau le nie. Contre l'idée du bonheur en société, il ressuscite la misanthropie de Pascal: la vie sociale est corrompue.

Ce n'est pas qu'en France déplaisent les impertinences et les paradoxes, on en redemande au contraire. Mais il y a la façon, et Rousseau ne l'a pas. De l'humour, par exemple, et il en manque. Si l'on compare son ton à celui de Voltaire, c'est lui, Rousseau, qui apparaît le plus vif, le plus sec. Cet homme est entier et ne fait pas la part des choses. Encore moins celle des opinions.

Les Lettres philosophiques de Voltaire ont été brûlées, elles aussi, c'est dire qu'elles n'étaient pas à l'eau de rose. Et pourtant il faut voir quel tour retenu leur donne Voltaire. A propos de Pascal par exemple: «J'ai choisi avec *discrétion* quelques pensées, écrit-il. Je mets les réponses *en bas*. A vous de juger si j'ai tort ou raison». On n'est pas plus souple, pas plus prévenant.

Rousseau n'est pas prévenant. Il est d'une pièce, et il ne l'envoie pas dire. Il peut être cinglant, même avec ses amis, même à propos de jugements qu'il ne désapprouve pas mais dont la forme l'indispose. Alors il le prononce sèchement: «Monsieur, écrit-il à d'Alembert à propos des pasteurs genevois, quand on veut honorer les gens, il faut que ce soit à leur manière, et non pas à la nôtre.» Rousseau fait la leçon. En France on n'aime guère les sermonneurs, surtout venus d'ailleurs.

Quant au fond des idées, c'est peu dire qu'elles dérangent. Dans *Les Lettres persanes*, Montesquieu note: «En France ceux qui mettent au jour quelque proposition nouvelle sont d'abord appelés hérétiques». Retenons le mot: hérétiques. Les hérétiques, on les condamne à l'abjuration. Relaps, on les brûle. En France les fagots n'ont jamais manqué. C'est un pays de mouvement, de progrès, de révolution certes, où tout ce qui est acquis est conquis, mais conquis sur de grandes pesanteurs. Et il y a l'autre France: pays d'ordre, catholique, légitimiste, conservateur, où les gens sont attachés à la terre et à la tradition, où les frondes débouchent sur des absolutismes et les révolutions sur des empires.

Rousseau est un révolutionnaire vivant sous l'Ancien Régime et qui, par là, s'expose à toutes les réactions, l'Etat, l'Eglise, la Justice. Il se heurte aux modes et aux normes, à la littérature, aux arts, même à la musique, osant, le téméraire, préférer l'italienne à la française. Ce n'est pas ainsi que l'on gagne les faveurs d'une société avide d'approbation, où la culture fait partie du savoir-vivre, et où le bon goût est donné par la cour et les salons.

Rousseau n'en a cure. La conscience tranquille il saccage les domaines où il passe. Avec *L'Emile* il révolutionne l'éducation, avec *Le Vicaire* la religion, avec *Le Contrat* la politique, avec *Julie* l'amour, avec *Les Rêveries* la littérature. Quoi encore? Tout, presque. Goethe l'a senti. Avec lui, dit-il, c'est «un monde qui commence». Et forcément l'ancien résiste. Oscillation de l'histoire entre le choc et son retour. Et en ce qui concerne les sentiments inspirés par Rousseau, même mouvement pendulaire entre l'enthousiasme et le repoussement. Onze ans après sa mort, lorsque ses idées entrent en coïncidence avec la Révolution, c'est le triomphe, en attendant la consécration du Panthéon.

Est-ce enfin le calme des dieux? Non. Pas de répit, pas de repos. Ce temple au-dessus de la ville qui met ses occupants à l'abri des vicissitudes, ce séjour qui emprisonne les autres grands hommes dans la gloire, Rousseau en redescend. On le sort, on le remue, on le rend au débat, on secoue ses cendres en sorte qu'on ne sait plus où elles sont: un tombeau vide qui ne cesse de faire du bruit.

Passée la Révolution, Rousseau retombe dans le discrédit, comme si on voulait le sanctionner pour la part qui lui en revient. Restauration politique, restauration idéologique. Marat, Saint-Just, Robespierre ne juraient que par Rousseau. On le fait payer à sa mémoire. Rousseau a couvé des serpents. Après quoi on s'apercevra qu'il a aussi couvé de généreuses idées de convivialités humaines, et les sociologues qu'on appelle les socialistes utopiques inscriront son nom au fronton de leurs phalanstères.

Aujourd'hui encore, en France, la défaveur subie par Rousseau doit beaucoup à cette collusion entre sa pensée et l'idéologie révolutionnaire. C'est sa figure que l'on aperçoit à travers celle des jacobins, et quand la droite française, dont toute une frange demeure antirépublicaine, dénonce les «Lumières» porteuses de dictature et de terreur, on voit bien qui se trouve montré du doigt. Le cardinal de Paris ne craignait pas, récemment encore,

de s'inscrire en procureur dans ce procès en sorcellerie rétrospective et de jeter la liberté avec l'eau du bain démocratique.

Oui, la polémique sur Rousseau se nourrit de la polémique révolutionnaire. On ne le juge plus seulement sur ses écrits, mais sur les bouleversements politiques auxquels ces écrits ont donné lieu. Cela favorise les outrances et fait sortir de leurs gonds les gens les plus calmes. On vole à son secours, on court à son bûcher. Le cas de Madame de Charrière le montre.

Jusqu'à la Révolution la dame de Colombier a, sur Rousseau, une opinion modérée. Mais dès lors que Rousseau devient la cible des gens de l'Ancien Régime, la voilà qui s'enflamme. A Burke, le publiciste qui attaque l'auteur de *L'Emile,* qui trouve *Le Contrat social* dangereux et *La Nouvelle Héloïse* scandaleuse, Madame de Charrière réplique par son *Eloge de Jean-Jacques*. Elle va jusqu'à défendre Thérèse que Madame de Staël a dénigrée. Après quoi, passé la Révolution, Madame de Charrière s'apaise et retrouve sa mesure à propos de Rousseau.

Ce n'est pas le cas de tous ses détracteurs. Le procès continue. Pour ou contre Rousseau, la Révolution a durci le clivage. Le mal est fait. Alors même que les idées de Rousseau sont passées dans les faits et que l'évolution du monde lui donne raison sur bien des points: la démocratie, la nature, les droits de l'homme, l'écologie, ses adversaires persévèrent. Rousseau l'objecteur, anti-monarchiste, anti-bourgeois, appelle et nourrit, même chez les démocrates partisans de la démocratie représentative, toutes les réactions. Rousseau accomplit même l'exploit de rendre réactionnaire une partie de la gauche française.

Beaucoup de choses reprochées aujourd'hui à Rousseau sont dans la continuité de celles qu'on lui a reprochées autrefois. D'une génération à l'autre on se refile les griefs. Un ressassement, du prêt-à-penser. Rousseau n'arrive pas à se défaire des casseroles qu'il traîne après lui. Porté aux nues, voué aux gémonies, il n'a pas connu le repos dans sa vie, il ne le connaît pas dans sa mort. Rousseau fait penser à ces héros grecs sans cesse poursuivis, déchirés pour avoir offensé les dieux et leur avoir, pour l'apporter aux hommes, dérobé la lumière.

Jean-Jacques a souffert sous la monarchie, il aurait pu triompher sous la république. Il voulait les hommes égaux, libres et fraternels. Il est mort avant la Révolution. L'histoire ne lui a pas été favorable. Elle aurait pu porter le peuple au pouvoir et le peuple lui aurait donné raison. Mais l'histoire y a installé la bourgeoisie, et la bourgeoisie lui a donné tort.

Le procès que l'on fait aujourd'hui à Rousseau en France pour ses idées et ses mœurs, se lit encore à travers la grille de l'ordre moral du XIXe siècle qui l'a vu en fauteur de trouble à tous égards.

Il n'est pas jusqu'à son origine qui ne joue contre Rousseau. Au XVIIIe siècle, citoyen de Genève n'est guère différent de citoyen de Nancy ou de Grenoble. Au XIXe siècle, avec l'apparition des nations et des nationalismes, cela change. En son temps, il se fait des ennemis parce qu'il est étrange, plus tard parce qu'il est étranger. Le temps le recule derrière une frontière. Sous la Révolution Rousseau est un grand Français, aujourd'hui la France le regarde comme un Suisse, au mieux comme un Européen.

Pour Rousseau le temps est sans indulgence et le contentieux n'est jamais apuré. Est-ce le signe qu'il est vivant? On peut se consoler avec ça. Il tranche en tout cas sur ses contemporains illustres, Diderot, Montesquieu, Voltaire. Ceux-là ont la fixité respectable des profils de médaille. Rousseau, lui, nous fait face. Il se montre et nous regarde. Il est un être de chair toujours vive, problématique, en instance tel qu'en lui-même l'éternité n'arrive pas à le changer. Avec les autres on dialogue, avec lui on polémique. On se mesure à Pascal, on se heurte à Rousseau. Il est «au chemin», comme on dit à Neuchâtel, il encombre.

A cette différence près que c'est avec la France et les Français que Rousseau a les rapports les plus difficiles. Rien de tel dans l'univers germanique ou anglo-saxon. La nature, la démocratie, le protestantisme, tout cela l'acclimate facilement dans ces espaces du nord. On y ajoutera l'aspect prophétique, j'allais dire messianique, de sa pensée, celui qui le faisait voir à Nietzsche, «campé au seuil des temps nouveaux», et à Hölderlin, admirable vers y compris dans sa traduction: «volant à l'avant des dieux qui vont venir».

Enfin, il n'est guère besoin de rappeler qu'au plan de la philosophie proprement dite, la quête de soi entreprise par Rousseau, son «qui suis-je?» et son «que dois-je faire?» ouvrent à Kant les voies de la connaissance et, par ce que Freud appelle «la chaîne des affections secrètes», les prolongent jusqu'à ce dernier.

A ces titres, Rousseau a sa place dans la pensée européenne qu'il irrigue et renouvelle alors qu'en France son

influence et sa postérité, dans ces domaines-là, sont faibles. Au regard des idées pures non plus Rousseau n'est pas français. Le paradoxe est qu'on ne cesse d'en parler. On le ressaisit pour le repousser encore. C'est donc qu'il y a autre chose. Ce repoussement, il ne l'encourt pas par défaut, il doit l'encourir par quelque chose de réel, un mur, un os comme on dit familièrement, et qui reste en travers des gosiers. Cet os, ce sont ses écrits autobiographiques, *Les Confessions, Les Lettres écrites de la Montagne, Rousseau juge de Jean-Jacques. Les Confessions* surtout, corps du délit. Avoir débusqué dans ces écrits-là l'origine du discrédit dans lequel il tombe, c'est une présomption; il faut des indices, des témoignages. Nous croyons en avoir trouvé quelques-uns. Premier témoin de l'accusation: Chateaubriand.

A Joubert qui n'aimait pas Rousseau, Chauteaubriand écrit pour le rassurer, à propos des *Mémoires* que lui-même envisage d'écrire: «Ce ne seront pas des confessions pénibles pour mes amis». Sous-entendu: ne pas confondre! Il ajoute: «Je n'entretiendrai pas la postérité de mes faiblesses». Chateaubriand entend ne livrer, dit-il, que ce qui est «convenable», c'est son mot, retenons-le, et il précise: «Convenable à ma dignité d'homme». Et ceci encore: «Il ne faut présenter au monde que ce qui est beau».

C'est le parti opposé à Rousseau qui, lui, a résolu de tout dire. Rousseau n'est pas convenable.

Rousseau, Chateaubriand, deux hommes qui pourtant sur plus d'un point se ressemblent. Deux hommes qui, sur la société, ont le même regard désabusé et sur eux-mêmes le même sentiment d'infortune. Avec le même marquage dès le premier souffle: «Ma naissance fut mon premier malheur», dit l'un. Ça c'est Rousseau. Et l'autre: «J'étais presque mort quand je suis sorti du sein maternel». Et encore: «Après le malheur de naître, je ne n'en connais pas de plus grand que celui de donner le jour à un homme». Ça, c'est Chauteaubriand.

Seulement, l'âge venu de se raconter, les démarches sont différentes et répondent à des motifs opposés. Ce que Chateaubriand entreprend, c'est dit-il, «de rendre compte de moi à moi-même», de remonter à (mes) belles années pour embellir (ma) vieillesse, «opposer, dit-il, aux tristes vérités de l'histoire, l'histoire de mes songes», bref une histoire arrangée et qui soit, le mot est de lui, «agréable» à ses yeux et à ses lecteurs.

Rousseau, au contraire, entreprend de rendre compte de lui-même aux autres, et c'est pour être crédible qu'il prend le parti de tout dire. La vérité n'est pas partielle, on ne croit que celui qui la dit tout entière. Autre différence: rien n'oblige Chateaubriand à se raconter. Tout y pousse Rousseau, à savoir le procès qu'on lui fait, la grande conjuration qu'il ressent contre sa personne, et contre laquelle il se donne l'ardente obligation de se défendre.

Se défendre. Voilà le mot, et voilà la faute. Et qui, parmi les premiers, en accablera Rousseau? Chateaubriand en personne. Avant le fond, c'est l'exercice qu'il blâme, et l'attitude morale qu'il implique: «La position défensive est antipathique au caractère français», écrit-il dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. En somme, le mauvais goût. Rousseau l'indécent. Qu'avait-il besoin d'étaler ses turpitudes, ses impuretés adolescentes, la convoitise que lui inspire la maîtresse d'un ami? Quelle bizarrerie pour un intransigeant au regard des idées, de faire le pénitent au regard des mœurs!

Les Français n'aiment pas les gens qui se confessent en public. Devant Dieu à la rigueur, comme Saint-Augustin, pas devant les hommes. Celui qui se confesse a l'air de défier le monde, de jeter à ses semblables: «Faites-en autant!» Et que lui jette la première pierre celui qui n'a jamais volé un ruban ou, parmi les petits marquis de son temps, fait un enfant à une servante. D'où cette phrase de défi à la première page des *Confessions*: «Que chacun découvre à son tour son cœur [...] et dise, s'il l'ose: je fus meilleur que cet homme-là!».

La Bravade, le défi, Rousseau ou l'orgueil de la contrition. Non, lui objecte-t-on, la littérature n'est pas un confessionnal. Il ne faut pas mélanger les genres. Il y a le privé et il y a le public. On ne se déshabille pas en public. Chateaubriand le sait et s'en garde. Il raconte ses malheurs, à la limite ses erreurs, il ne raconte pas ses fautes. L'intime, c'est la faute, ça ne se fait pas. N'avouez jamais! Chez Chateaubriand, opposé à la transparence de Rousseau, il y a un emploi du verbe pour masquer sa culpabilité, la changer en infortune ou en fatalité. Chez Rousseau le verbe est fait pour le démasquer, le dépouiller entièrement.

Allons plus avant, creusons plus profond en appelant d'autres témoins à la barre et en pressant celui que nous avons déjà. Le grief français contre Rousseau ne tient pas seulement aux usages et aux bonnes manières. Il tient plus gravement au caractère incivil, asocial de la confession publique, à sa dangerosité pour l'ordre établi. A l'air libre les mots sont du phosphore qui brûle et menace

l'ordre social. «La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée», disait Stendhal. Révéler les secrets de l'intimité, dira Chateaubriand, toujours lui, c'est «compromettre la paix des familles».

Et voilà bien le cas pendable dans lequel tombe Rousseau. Pour se justifier d'avoir écrit des livres qui sont des révolutions, il en écrit d'autres qui, au regard des moeurs, sont encore plus choquants. Il se déballe, comme une vedette de la chanson. Un écrivain ne fait pas cela, les saltimbanques oui. Rousseau trahit sa classe et la déshonore.

Deuxième témoin: Edgar Poe. Dans ses *Marginalia*, Poe confie ceci: «S'il vient à quelque ambitieux la fantaisie de révolutionner d'un seul coup le monde entier [...], il lui suffira de publier un petit livre. Le titre sera simple: «Mon cœur mis à nu». Seulement, ajoute Poe qui semble ignorer Rousseau, «aucun homme ne pourrait l'écrire, même s'il l'osait, car le papier se consumerait au moindre contact de sa plume enflammée».

Ce que Poe veut dire est que l'intimité de tout homme est une poudrière, une boîte de Pandore, qui explose dès qu'on soulève le couvercle. Alors bien sûr, venant de Poe, cela intéresse Baudelaire. Baudelaire qui, dit-il, «s'ennuie en France où tout le monde ressemble à Voltaire». Et lui, il veut ressembler à Rousseau, et même le dépasser. En soulevant le couvercle qui recouvre le bouillonnement de son moi profond, il va faire comme Rousseau, plus fort que Rousseau, il va, dit-il, faire «pâlir» *Les Confessions*.

Baudelaire s'est trompé. *Mon Cœur mis à nu* n'a pas fait scandale: parce que *Mon Cœur mis à nu* n'est pas une confession, c'est un pamphlet, c'est une invective. Et l'invective c'est encore de la littérature, donc une distance, une médiation où l'indulgence du lecteur trouve son motif. Le cœur chez Baudelaire n'est pas mis à nu, il est peint, signifié dans l'outrance, un cœur déguisé, habillé, un cœur littéraire, qui fait finalement hausser les épaules.

Là, Baudelaire n'a pas compris son maître. Là, Baudelaire n'a pas compris Edgar Poe. Si l'on veut «révolutionner le monde», comme dit Poe, il faut tordre le cou à l'éloquence, prendre l'écriture à son degré zéro. C'est ce que tente Rousseau et qu'il réussit dans ses *Confessions*, un effort pour dépasser la littérature. «Je vais plus loin», dit-il à Du Peyrou. Une écriture en prise directe sur le réel, et dont nous n'avons surtout pas le droit de dire après coup qu'elle est belle, ni émouvante, ni quoi que ce soit de ce genre, sauf à trahir l'intention purement informative de l'auteur. Ce qu'on reproche à Rousseau, ce n'est pas tant d'avoir mis ses enfants aux enfants trouvés, c'est de l'avoir dit, de l'avoir avoué comme on avoue sa faute au commissaire de police, avec regret, explication et promesse de ne pas recommencer.

Ecce Homo! Tel est l'homme, nu, impudique, tel est Rousseau qui a commis, selon Cocteau, «la pire des imprudences: rendre publique sa vie entière».

Ailleurs on pourra trouver ça intéressant. En France on trouve ça déplacé. Le critère de l'écrit c'est d'être exemplaire, et l'autobiographie selon Jean-Jacques est un mauvais exemple. Verrait-on que tous ceux qui savent tenir une plume se mettent à table à sa façon? Et c'est pourtant ce que Rousseau suggère: faites-en autant! Et qu'après cela quelqu'un ose venir me dire qu'il est meilleur que moi! Insolence, bravade, provocation, sommation. C'est insupportable. On le lui fait savoir. Haro sur le provocateur! A l'heure des comptes tout se passe comme si, Rousseau ouvrant lui-même son procès, les autres proclamaient: «Eh bien soit, allons-y puisqu'il le veut!» Et ils y vont.

Et tout y passe; parce qu'il a tout déballé, tout lui est reproché: ses idées, ses livres, ses amours, ses enfants. Commence alors, lui vivant, une mise en cause sans précédent, et dont on ferait bien de se souvenir avant de la porter, chez celui qui en est l'objet, au compte d'une folie de la persécution ainsi qu'il a été dit. Comme pour punir Rousseau d'avoir voulu se juger lui-même, une partie de l'intelligentsia française en appelle de ce jugement pour le rejuger, et ça dure depuis deux siècles. A la limite la question n'est plus de savoir si ses idées sont recevables ou non mais s'il est bon ou méchant. On n'imaginerait pas la question à propos de Montaigne ou de Rabelais. Ceux-là peuvent parler, ils ont la manière.

Rabelais, avec son abbaye de Thélème, prend par rapport à l'Eglise une distance critique aussi grande que Rousseau avec son *Vicaire*. On l'épargne et l'on rit avec lui: «Aime et fais ce que veux». Rousseau lui, c'est l'Antéchrist. Montaigne dit quelque part, en passant, qu'il a eu trois ou quatre enfants, il ne sait plus combien. Quel père! Personne ne lui en tient rigueur. Rousseau, lui, connaît le nombre de ses enfants abandonnés. On lui en fait un crime. N'avouez jamais. Il avoue, on l'accable!

Mélange des genres. Par les uns Rousseau est jugé selon ses mérites littéraires et philosophiques, par les autres traduit devant un tribunal d'ordre moral. L'Inquisi-

tion. On le condamne ou on l'absout. Au mieux, on lui pardonne. Le pardon. Qui donc a-t-il offensé, mon Dieu? Passe encore de son vivant. Les pharisiens n'ont pas manqué autour de lui. Mais après sa mort! Il n'est plus là, on lui pardonne encore. Sainte-Beuve par exemple, ce saint homme, l'amant d'Adèle Hugo! Troisième témoin, à décharge celui-ci, mais une décharge qui entérine la faute; de Rousseau il écrit: «On lui pardonnera beaucoup pour ses tableaux de jeunesse». Il est trop bon, ce Sainte-Beuve, vraiment!

Mais que se passe-t-il? Que vient donc faire le concept de pardon dans la critique littéraire et philosophique, on vous le demande? Se soucie-t-on de pardonner à Racine ses amours inquiétantes? Beaumarchais a fait les quatre cents coups, on trouve ça plaisant et on en fait un film. Inculpe-t-on Kafka d'avoir méprisé la lutte des classes, et Hegel d'avoir traité les «nègres» comme des êtres proches de l'animal? Pour Jean-Jacques, pour celui qui prêche la tolérance et s'en fait un plastron, pas de pitié. De la part de Voltaire on le sait, la mise en cause de Rousseau ira jusqu'à l'appel à sa mise à mort physique. Le lynchage!

Incroyable haine! Quand on en prend la mesure, elle paraît disproportionnée aux motifs qu'on lui prête. Elle laisse perplexe. On est ici au-delà du rationnel. On comprend mal. Qu'a donc fait aux Français le plus doux, le plus tendre, le plus sincère, le plus désarmé des hommes, même s'il a été inconséquent et maladroit, pour s'attirer tant de détestation?

Et surtout, à supposer qu'il ait offert de son vivant des motifs d'irritation touchant à ses manières, on comprend mal qu'il en inspire après sa mort, et jusqu'à nos jours. Oui, il doit donc y avoir chez Rousseau quelque chose qui fait ombrage, et d'abord aux gens de lettres, surtout à ceux qui se soucient peu, en écrivant d'une main, de ce que fait l'autre.

L'irritation contre Rousseau, peut-être faut-il alors en chercher la raison – on voit ici que nous la cherchons encore – dans la figure de l'écrivain responsable, pour ne pas dire engagé, qu'il incarne un des premiers sans doute au début des temps modernes, et qu'il propose malgré lui en modèle.

Dire ce qu'on pense, assumer ce qu'on écrit, agir en conformité avec ses livres, c'est une idée neuve à l'époque. Elle choque. La réaction de ceux qui ont cru prendre Rousseau en défaut à cet égard, montre que c'est là le point sensible. La réaction contre Rousseau vise un modèle qu'on veut effacer. De ce point de vue, ceux qui s'acharnent contre lui trahissent l'agacement d'avoir à se mesurer à son modèle de cohérence, la cohérence de celui qui, entre ce qu'il est et ce qu'il dit, a choisi la transparence.

De cet homme qui n'a jamais offensé volontairement la vérité, sauf en l'omettant, dit-il, quand elle aurait fait son éloge, cet homme qui réglait ses actes sur sa conscience, il faut avoir soi-même des problèmes pour oser dire: «Rousseau n'a pas détruit la conscience, il l'a corrompue. Il l'a dressée au mensonge et à la falsification». Ces lignes sont de François Mauriac. Mauriac avait deux mains, peut-être ne priait-il qu'avec une?

Rousseau, lui, ne sait pas se dédoubler, incapable d'hypocrisie. C'est faire de l'ombre à ceux qui en montrent. On n'aime pas les Alceste. Modèle, disions-nous? Retirons le mot. Par son attitude, Rousseau n'est modèle de rien, et surtout pas modèle d'écrivain. Ce qui compte pour lui, c'est le bonheur de l'homme. «Il faut être heureux, cher Emile, c'est la fin de tout être sensible». Et voilà l'autre paradoxe: s'être porté au premier rang de la création littéraire, et refuser que la littérature ait sa fin en soi. Rousseau aurait donné ses livres pour le bonheur de l'humanité. Dès lors, on comprend que beaucoup de lettrés ne l'aiment pas, qui donneraient, eux, l'humanité pour les leurs.

Rousseau, homme d'équation entre ce qu'il écrit et ce qu'il pense. D'où l'inconséquence qu'il y a à vouloir le diviser, garder l'œuvre et rejeter l'homme. C'est pourtant ce qu'on fait. On le dépossède de ses idées, on les rend orphelines. Dans son interview au *Figaro* du 13 mars 1995, invité à confesser ses goûts en littérature, François Mitterand, quatrième témoin moitié à charge, moitié à décharge, proclamait: «J'aurais aimé être Voltaire écrivant *Le Contrat social*!» Voilà un beau sophisme. Question du journaliste: «Vous aimez donc les idées de Rousseau, Monsieur le président?» Réponse: «Certes, parce que ce sont des idées fortes, mais je déteste le personnage».

Etrange quand même cette façon de faire acception de la personne dans le débat des idées. Juge-t-on Kant ou Descartes à leur figure, à leur papier, à leur manteau? Rousseau oui. Son papier est de France et son manteau d'Arménie. Un accoutré.

Concluons. De ces opinions, de ces citations, il sera retenu que la France nourrit beaucoup de préjugés à propos de Rousseau. En ce pays, la société cultivée est pourtant tolérante. Elle s'indigne que d'autres ne le soient pas.

Salman Rushdee est reçu et acclamé en France. Rousseau, près de deux siècles après sa condamnation par le Parlement, la Sorbonne et l'Eglise, demeure sous le coup d'une *fatwa* qui n'est pas levée.

Un dernier point. L'anti-rousseauisme s'alimente au rousseauisme, oui, mais il induit aussi des effets pervers sur les fidèles de l'écrivain. Les souffrances de Rousseau en égarent certains. Ainsi dans les colloques internationaux, il arrive à des amis de Jean-Jacques de ne pas attendre que ses accusateurs remettent sur le tapis la sempiternelle question des enfants trouvés, ils s'y précipitent les premiers, plaident, insistent, rabâchent et contribuent finalement à grossir le contentieux. On en voit d'autres adopter des attitudes de fausse humilité, de mortification comme dans la politesse chinoise, faire un pas dans la direction des adversaires de Rousseau pour les désarmer!

Je pense ici à tel professeur romand, il y a quelques années dans un colloque à Chambéry, utilisant son temps de parole à plaider les circonstances atténuantes pour Rousseau que personne, ce jour-là, n'attaquait sur sa vie privée. Après quoi, le professeur a fait l'éloge de la Fête des vignerons, que Rousseau a manquée, mais à laquelle il aurait été bien content d'assister, puis il a exprimé l'idée que si le pays de Vaud demeure un beau pays, on ne peut pas en dire autant de *La Nouvelle Héloïse*. «Qui aujourd'hui, s'est-il exclamé, prendrait encore la peine de lire cet interminable roman?»

J'espère que si la question était posée à nos lecteurs, nous serions nombreux à répondre à cet étrange professeur en levant la main comme à l'école: «Moi, Monsieur». Car à chaque relecture de *La Nouvelle Héloïse* l'enchantement est nouveau.

Cela dit, nous autres Neuchâtelois, traitons-nous Rousseau mieux que nos voisins d'outre-Doubs? Assurément, ce qui ne le porte pas pour autant à une hauteur de considération digne de son génie. C'est un fait qu'en Suisse nous n'aimons guère les grands hommes. Ils obligent à lever la tête et nos nuques sont raides. Pour les honorer, quand le hasard les produit dans nos montagnes, nous attendons qu'ils se fassent ailleurs, quitte à le leur reprocher, et à condition qu'ils ne nous portent pas tort.

Depuis bientôt deux cent cinquante ans, Rousseau l'erratique nous revient d'Europe avec des béquilles et des coutures comme un vieux mercenaire. D'où la tentation, ici et là, de lui témoigner une sorte de bienveillance apitoyée, ce qui est bien le pire des hommages. Restons droits devant lui qui jamais ne plia. Mais que faire de ce personnage, dont la hauteur ombrage nos pelouses, ce turbulent prophète qui encombra son monde et qui l'encombre encore? En grattant le fond des Neuchâtelois, peut-être y trouverait-on la trace d'un remords pour les offenses qui lui furent faites sur leur sol de son vivant, l'opprobre de lui avoir chichement mesuré l'accueil dans une terre réputée hospitalière. Les Français, à leur rejet de l'écrivain, peuvent toujours opposer l'enthousiasme qu'il suscita chez les marquis de l'Ancien Régime et chez les directeurs de la grande Révolution. Les Suisses, eux, n'ont pas d'élans compensateurs à alléguer contre l'hostilité dont souffrit le proscrit, chassé de nos murs pour de médiocres motifs d'opportunité, de peur, ou de complaisance à l'égard des puissants: la France, Berne, et la Vénérable Classe des pasteurs neuchâtelois.

Convenons qu'il y a là bien des motifs, quand le calendrier impose de célébrer l'auteur du *Contrat social*, à le faire à moindres frais. La prudence commande de ne pas réveiller les orages. Vaine précaution, car avec le temps Rousseau est devenu un monument bien inoffensif. Visité par les écoles, cité dans les banquets, objet touristique à la rigueur, il n'est même pas sûr que les Neuchâtelois le retiennent comme l'un des leurs. On dirait que parmi eux Rousseau une fois encore, ne fait que passer, son sac prêt pour une nouvelle étape, Thérèse derrière et plus loin les gendarmes.

Si certains Neuchâtelois du haut se déclarent flattés d'avoir pour ancêtres des «Montagnons» peints par Rousseau en modèle de gens à la vie saine et vertueuse, ceux du bas n'ont guère changé d'opinion à son sujet, à ceci près que si le temps a désarmé l'aversion pour l'homme, il n'a pas vraiment assoupli le jugement porté sur ses idées, toujours perçues comme subversives, et finalement tenues pour celles d'un rêveur. Réduction du génie universel aux dimensions du canton. Le philosophe qui fit trembler la terre et qui changea la vie en Occident, finit ici en herboriste. Nous avons chez nous l'art du rapetissement.

Platon déjà chassait de la cité pour incivisme les poètes en les couronnant de fleurs. Les Neuchâtelois, en fleurissant Rousseau, couvrent une voix qui eut le tort, il y a deux siècles et demi, de les peindre sans complaisance, et qu'ils n'ont plus envie d'entendre. Si le «bourgeoisisme» décrit par Hermann Hesse est un bloc de certitude ennemi du libre examen, on comprend qu'il empêche toute une

part de la société neuchâteloise cultivée de repenser Rousseau et de redécouvrir sa force. C'est donc de la jeunesse qu'on peut, qu'on doit attendre une ferveur nouvelle. Elle ira à l'agitateur d'idées propre à féconder un avenir soustrait à l'*imperium* de l'économie et de la consommation.

Devant la tombe de Rousseau il serait bon de reboiser et de faire le ménage des vraies valeurs. Donner un peu d'air à sa figure, c'est-à-dire de l'actualité. Il ne semble pas, hélas, que la tâche soit à l'ordre du jour. Un professeur de lettres nous confiait récemment qu'ayant aperçu que l'un des axes de l'Expo 2001 recoupait l'itinéraire de Rousseau d'Yverdon à Bienne, il suggéra aux responsables de cette manifestation de l'inclure dans sa thématique culturelle. «D'accord, lui répondit-on, mais trouvez-nous un sponsor!»

A Paris, la revue «Esprit» vient de publier un hommage à Jean-Marie Domenach qui succéda naguère à Albert Béguin à la tête de cette publication. Parmi les dernières lignes laissées par Domenach, on lit celles-ci qui montrent qu'en dépit du regard globalement critique porté par les Français sur le grand homme, c'est encore de France que montent vers lui les meilleurs témoignages: «Avec Rousseau on n'en a jamais fini, écrit Domenach. Il suffit de le lire pour qu'il redevienne vivant. Ou plutôt pour qu'à travers lui nous reprenions vie.»

Louis-Albert Zbinden

[1] Il est difficile et hasardeux d'apprécier la cote d'un écrivain dans une société. Quand il s'agit de culture, les milieux sociaux sont divers et les critères subjectifs. Entre adversaires et admirateurs d'un idéologue, la distance est trop grande pour que le moyen terme soit significatif. Sans compter que la diversité de l'œuvre peut émietter le jugement. Tel qui admire *Les Rêveries* de Rousseau peut détester *L'Emile*. Aussi bien l'opinion portée ici sur le regard français concernant Rousseau se fonde-t-elle avant tout sur une impression générale, elle-même étayée par des témoignages recueillis au cours d'un long séjour en France.

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

N° 4	*Autrefois la fête en Pays neuchâtelois*, 48 pages	Fr. 9.–
N° 6	*Môtiers 85*, 48 pages	Fr. 9.–
N° 7	*Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel (1838-1845)*, 40 p.	Fr. 15.–
N° 8	*Mais où sont passées les bêtes d'antan ?* 52 pages	Fr. 9.–
N° 9	*Urbanisme, expression d'une communauté*, 36 pages	Fr. 9.–
N° 10	*Etre et paraître : la ronde des modes*, 48 pages	Fr. 12.–
N° 11	*Cadrans solaires neuchâtelois*, 48 pages	Fr. 12.–
N° 12	*Description des Montagnes* de F.-S. Ostervald, 40 pages	Fr. 12.–
N° 13	*Au-delà de l'aménagement du territoire*, 40 pages	Fr. 12.–
N° 15	*Hauterive a 12000 ans*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 17	*Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel*, 40 pages	Fr. 12.–
N° 19	*La mosaïque en Pays neuchâtelois*, 56 pages	Fr. 15.–
N° 20	*L'affiche neuchâteloise : le Temps des Pionniers (1890-1920)*, 64 p.	Fr. 20.–
N° 21	*Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIIIe-XXe siècle)*, 32 p.	Fr. 9.–
N° 22	*Médaille, Mémoire de métal*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 23	*40 ans de création en Pays neuchâtelois : histoire, peinture, littérature*, 88 pages	Fr. 15.–
N° 24	*Jean-Paul Zimmermann*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 25	*Liliane Méautis, peintre de la lumière*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 26	*La Chaux-de-Fonds vue par Charles-E. Tissot*, 40 pages	Fr. 15.–
N° 27	*Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet*, 48 pages	Fr. 18.–
N° 28	*L'art monumental dans les bâtiments publics*, 96 pages	Fr. 20.–
N° 29	*Promenade : Valangin – La Borcarderie – Boudevilliers*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 30	*Confiseries et confiseurs*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 31	*Jules Humbert-Droz et la Suisse*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 32	*Autour de la carte de D.-F. de Merveilleux*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 33	*Childéric le lutin*, 56 pages	Fr. 15.–
N° 34	*L'essor de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 35	*Neuchâtel : aux premiers temps du cinéma*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 37	*Neuchâtel : aux premiers temps du cinéma* (2), 56 pages	Fr. 15.–
N° 38	*Don Quichotte, illustré par Marcel North*, 128 pages	Fr. 27.–
N° 39	*Marat*, 96 pages	Fr. 15.–
N° 40	*Vieilles pierres 1933/1993*, 56 pages	Fr. 15.–
N° 41	*Description de La Chaux-de-Fonds*, par M. Laracine, 56 pages	Fr. 15.–
N° 42	*Le Griffon, 50 ans d'édition 1944-1994*, 56 pages	Fr. 15.–
N° 43	*Douze heures et tant d'art*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 44	*Journal de voyage de Chs Bovet, Neuchâtel (Suisse)*, 64 pages	Fr. 15.–
N° 46	*Mémoires*, Jacques-Louis Grellet, 48 pages	Fr. 15.–
N° 47	*Denis de Rougemont*, 84 pages	Fr. 15.–
N° 48	*La Saga des Borel*, 60 pages	Fr. 15.–
N° 49	*Eric de Coulon*, dessins, aquarelles de jeunesse, 36 pages	Fr. 15.–
N° 50	*Neuchâtel*, Roger Favre	Fr. 15.–
N° 51	*Les vins de Neuchâtel et l'étiquette*	Fr. 24.–
N° 52	*Les Jürgensen*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 53	*L'enfance et la jeunesse de Fritz Courvoisier*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 54	*Les années vertes ou la fée au fond du verre*, 60 pages	Fr. 18.–
N° 55	*Maurice Zundel*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 56	*Particularitez* de la vie neuchâteloise au XVIIIe siècle, 24 pages	Fr. 10.–
N° 57	*Bevaix, mille ans d'histoire*, 60 pages	Fr. 18.–
N° 58	*Edouard Jeanmaire*, 48 pages	Fr. 15.–
N° 59	*Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain*, 60 pages	Fr. 18.–

Carte géographique de la Souveraineté de Neufchatel et Vallangin en Suisse de D.-F. de Merveilleux (1694), 81 x 52 cm, réédition, 1991, Fr. 84.–.

Imprimé en Suisse
Typoffset Dynamic SA, La Chaux-de-Fonds

ALEXANDRE
MANDROU